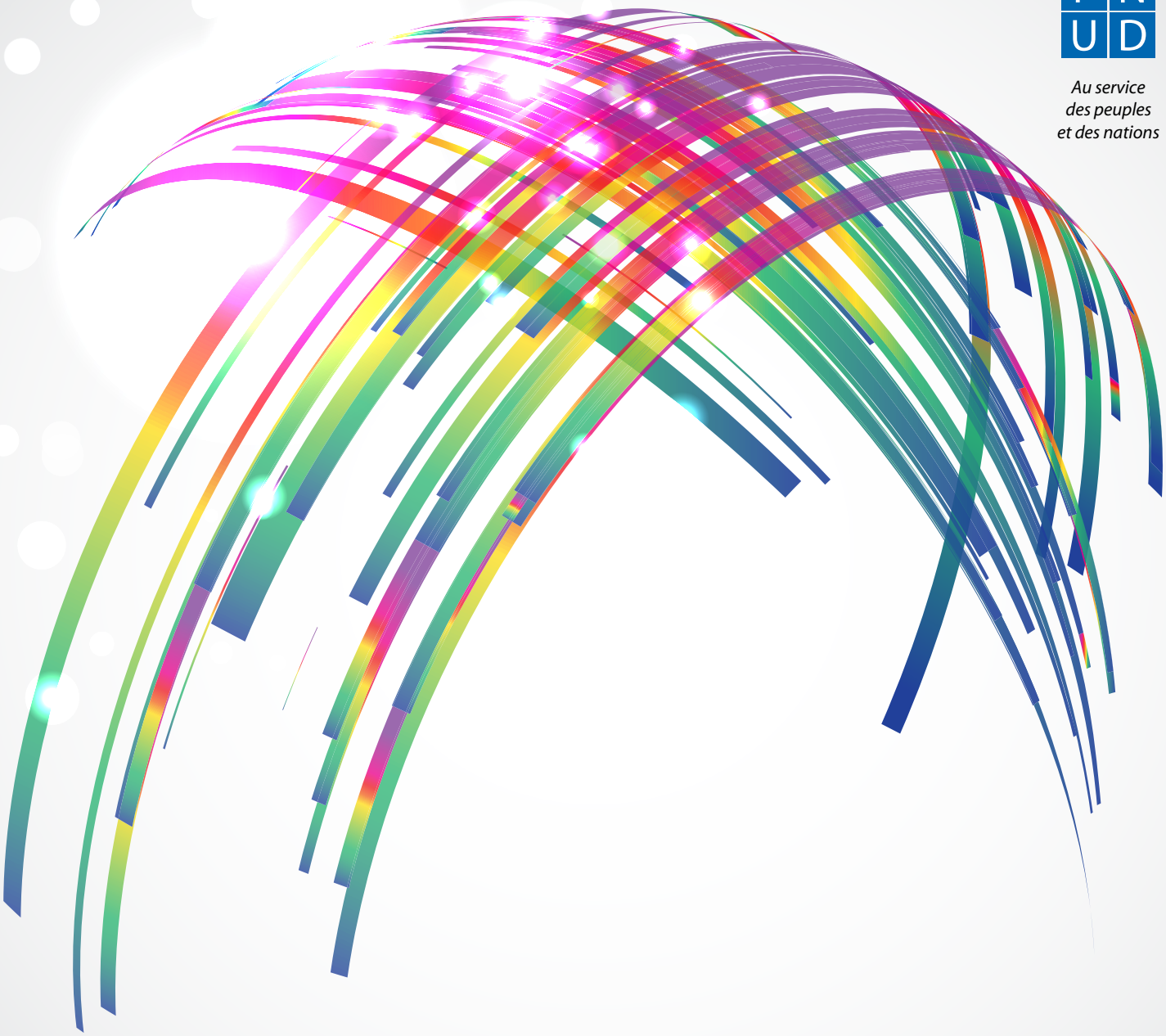

PNUD

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement

AUTONOMISATION DES JEUNES POUR UN AVENIR DURABLE

STRATÉGIE DU PNUD **POUR LA JEUNESSE** 2014-2017

Copyright © 2014 Programme des Nations Unies pour le développement

Le PNUD forme des partenariats avec des personnes à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations capables de faire face à une crise et de développer et préserver un type de croissance pouvant améliorer la qualité de vie de tout un chacun. Présents sur le terrain dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective globale et une expertise locale pour aider les individus à compter sur leurs propres moyens et à construire des nations solides.

Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA

COUVERTURE : Photo.Lux (shutterstock.com)

CONCEPTION GRAPHIQUE : Suazion, Inc. (suazion.com)

TRADUCTION EN FRANÇAIS : MondragonLingua (mondragonlingua.com)

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement

STRATÉGIE DU PNUD POUR LA JEUNESSE 2014-2017

AUTONOMISATION DES JEUNES POUR UN AVENIR DURABLE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

RÉSUMÉ 2

INTRODUCTION 5

I. DÉFINITION DE LA JEUNESSE 9

II. ANALYSE DE SITUATION : LES DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT 10

A. Les jeunes dans un contexte de développement de plus en plus complexe 10
B. Inclusion des jeunes femmes et jeunes défavorisés 11
C. Évolutions démographiques et emploi des jeunes 13
D. Engagement civique et participation aux processus décisionnels et politiques 17
E. Renforcement de la résilience 20

III. RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE 23

IV. UNE APPROCHE À QUATRE VOLETS COMME GAGE DE RÉSULTATS 35

A. Soutien au développement des capacités des jeunes et organisations de jeunes 35
B. Engagement via la sensibilisation, la mobilisation et l'intégration des questions liées à la jeunesse dans toutes les sphères de la planification du développement 36
C. Influence via un leadership informé, des débats et réseaux mondiaux sur les politiques 39
D. Durabilité des progrès via le soutien au développement et à la mise en œuvre de politiques de jeunesse au niveau national 40

V. SUIVI ET ÉVALUATION 41

VI. MISE EN PLACE DE PARTENARIATS DURABLES ET INNOVANTS 42

A. Renforcement des partenariats et dialogues avec la société civile et les organisations de jeunes 42
B. Sensibilisation et renforcement des partenariats avec les gouvernements aux niveaux national et infranational 42
C. Mise en place de partenariats pour une meilleure coordination et cohérence au sein du système des Nations Unies 43

VII. CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE D'EXÉCUTION DU PNUD 46

A. Équipe sur la jeunesse et système d'appui 46
B. Gestion des connaissances 46
C. Partenariats et mobilisation des ressources 46
D. Promotion des espaces d'engagement des jeunes 46

ANNEXES 47

Annexe 1 : Définition de la jeunesse 47
Annexe 2 : Engagements et mesures de l'ONU Youth-SWAP 48

RÉFÉRENCES 49

SIGLES ET ACRONYMES 51

AVANT-PROPOS

La génération actuelle de jeunes est la plus importante que le monde n'ait jamais connue. Un tiers de cette génération vit dans des pays ayant souffert un violent conflit, 75 millions sont au chômage et dans toutes les régions du monde, les représentants politiques sont systématiquement plus âgés que la société qu'ils représentent. En d'autres termes, les jeunes hommes et femmes disposent d'un espace public institutionnel limité ; si la guerre a été une tragédie pour tous, la paix constitue également une période difficile pour eux lorsque les emplois sont rares et précaires.

Les jeunes générations ont exprimé haut et fort comment ils envisageaient le futur. Lors des consultations pour l'après-2015, leurs revendications avaient principalement trait à l'éducation, à l'emploi, à l'honnêteté et la réactivité des gouvernements, et à une participation accrue et significative au processus décisionnel. Leurs opinions doivent être prises en compte.

Les politiques ont besoin d'une cure de rajeunissement et il est important de trouver un équilibre entre expérience et besoins, énergie et force innovatrice de la jeunesse. Les marchés du travail doivent offrir aux jeunes la possibilité de mener une vie décente. L'éducation doit atteindre un niveau de qualité qui permette aux étudiants d'apprendre et d'être compétitifs. L'égalité de base doit être acquise à la naissance, établie lors de l'enfance et consolidée au cours de l'adolescence.

La toute première stratégie du PNUD pour la jeunesse, « Autonomisation des jeunes pour un avenir durable », porte sur la résilience, le développement durable et humain, et une gouvernance efficace et démocratique. Elle appelle les nouvelles générations à s'engager encore davantage en tant qu'agents du changement dans le cadre des processus de développement.

Aux côtés de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, le PNUD renforce également son engagement auprès des jeunes, de leurs organisations, et d'autres acteurs concernés. La stratégie du PNUD pour la jeunesse transmet aux jeunes le message de notre plan stratégique. Il s'agit d'envisager un futur plein d'espoir, mais surtout d'offrir un présent plein d'opportunités.

Magdy Martínez-Solimán, Directeur a.i.
Bureau de soutien aux politiques et programmes, PNUD

RÉSUMÉ

Les jeunes, force positive d'un changement transformationnel

La présente génération de jeunes est la plus importante que le monde n'ait jamais connue. Plus de 60 pour cent de la population de nombreux pays bénéficiaires de programmes du PNUD est âgée de 15 à 24 ans. Les capacités de communication, d'action et d'influence de cette jeune population sont sans précédent. Les défis auxquels elle est confrontée sont eux aussi sans précédent, depuis le changement climatique jusqu'au chômage en passant par de multiples formes d'inégalités et d'exclusion, notamment pour les jeunes appartenant à des groupes vulnérables ou marginalisés.

La première stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014-2017 vise à renforcer la participation des jeunes en tant que force positive du changement transformationnel.

Le PNUD appuie des politiques et programmes qui visent à donner aux jeunes les moyens de s'informer, de dialoguer et de contribuer au développement humain durable et à la résilience de leur communauté. La jeunesse combinée à l'esprit d'innovation a le potentiel de proposer des solutions aux défis du développement et de transformer les sociétés.

Helen Clark, Administratrice du PNUD

Voici un aperçu de la **stratégie** :

- **TROIS RÉSULTATS :** (1) renforcement de l'autonomisation économique des jeunes, (2) renforcement de l'engagement civique et de la participation des jeunes au processus décisionnel et aux processus et institutions politiques, et (3) renforcement de l'engagement des jeunes en matière de résilience.
- **DIX PRINCIPES DIRECTEURS :** droits de l'homme, égalité des sexes, durabilité, appropriation et leadership au niveau national, participation, innovation, coopération Sud-Sud, bénévolat, partage intergénérationnel des connaissances et travail par les jeunes, avec les jeunes et pour les jeunes.
- **APPROCHE À QUATRE VOLETS :** développement des capacités, mobilisation et intégration, leadership informé et politique nationale.

Il s'agit de la première stratégie à l'échelle de l'organisation énonçant explicitement l'engagement du PNUD à l'égard de la jeunesse. Les principaux résultats de la stratégie correspondent à trois axes de travail.

Autonomisation économique des jeunes

La création de moyens de subsistance et d'emplois décents est un facteur déterminant de l'autonomisation socio-économique des jeunes ; ce facteur contribue également à un développement humain durable. La réussite d'une telle démarche se mesure à l'augmentation du nombre d'emplois pour les jeunes. Elle tient également à une meilleure qualité des emplois via l'amélioration de leur productivité, la facilitation de l'entrée des jeunes dans des secteurs plus productifs, et le renforcement de l'accès à un système de protection sociale. L'accès au financement et aux marchés constitue un domaine d'action – avec le renforcement des compétences des jeunes entrepreneurs, en particulier des jeunes femmes entrepreneures, l'aide apportée aux entreprises sociales et les opportunités d'emploi dans le public et le privé. L'éducation non formelle renforcera les compétences en matière d'employabilité, de stages et d'apprentissages, tout en améliorant l'accès aux données du marché de l'emploi et aux agences pour l'emploi. Un autre aspect important consistera à promouvoir un environnement politique propice à la création d'emplois pour les jeunes.

Participation des jeunes à la vie publique et aux processus et institutions politiques

Si les jeunes prennent conscience de leurs droits, ils seront en mesure de prendre part à la société civile, aux services publics et aux processus politiques, et ce à tous les niveaux. Ils ont besoin de connaître les canaux qui leur permettront d'exercer leurs droits civils et politiques et de contribuer aux processus décisionnels qui ont un impact sur leur vie. Les canaux d'engagement comprennent des processus politiques formels tels que les comités consultatifs des jeunes à l'échelle locale, les parlements ou conseils fantômes de jeunes à l'échelle nationale, ainsi que la participation aux processus des Nations Unies à l'échelle mondiale, par exemple. D'autres points d'entrée comprennent le volontariat, l'accès à des postes de la fonction publique et aux processus décisionnels au sein de l'administration publique, des initiatives en matière de transparence et de responsabilité, la promotion des droits de l'homme, les réformes juridiques, le soutien aux organisations de jeunes, l'examen des politiques et le recours aux médias, dont les réseaux sociaux, dans le but de renforcer l'accès à l'information et de recueillir et de diffuser des données pertinentes.

Les jeunes, agents de la résilience des communautés

Les jeunes peuvent être des agents positifs du changement au sein de leur communauté en période de conflit ou suite à une catastrophe naturelle. La mise en place d'actions précoces visant à maintenir leurs moyens de subsistance renforce la résilience et la cohésion sociale ; elle fournit également des alternatives à des fins de prévention des conflits pour les jeunes à risque. Les points d'entrée stratégiques se concentrent sur la mobilisation et l'autonomisation des jeunes en tant qu'agents positifs du changement au sein de leur communauté, y compris en matière de création d'emplois d'urgence, d'entrepreneuriat et de relèvement des moyens de subsistance essentiels tels que le développement des compétences et l'accès au financement. Les jeunes peuvent aussi être mobilisés dans le cadre de la planification préalable et de la formation à la gestion des catastrophes naturelles ainsi qu'aux initiatives postérieures – par exemple la gestion des ressources naturelles, la mobilisation des communautés via les nouvelles technologies, l'acquisition de compétences relatives à la consolidation de la paix, ou les initiatives d'appui visant à réduire la violence sexiste.

ONU RDP LAO/PHOTO LAO

Helen Clark visite le centre pour les jeunes de Vientiane en RDP Lao

À propos de la stratégie

La stratégie du PNUD pour la jeunesse 2014–2017 est conçue pour compléter et renforcer le plan stratégique du PNUD 2014–2017 en accordant une attention particulière aux jeunes dans l'ensemble des domaines de travail. Elle propose des points d'entrée-clés pour mener des actions systématiques et coordonnées de soutien à la jeunesse. Elle vient également appuyer le travail du délégué à la jeunesse du Secrétaire général des Nations Unies et du Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse, en soutenant notamment la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse (Youth-SWAP),[1] en particulier dans les domaines de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'inclusion politique, de l'engagement civique et de la protection des droits.

Alors que l'accent est mis sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans, cette tranche d'âge peut s'étendre à 30 ans, voire même 35 ans, en fonction du contexte national, et demeurera flexible pour veiller à ce que les programmes liés à la mise en œuvre de la

1 http://www.undg.org/docs/13099/UN%20Systemwide%20Action%20Plan%20on%20Youth%20%283%29.pdf

stratégie soient adaptés aux différents besoins des jeunes dans les différents contextes nationaux. La stratégie intègre une approche fondée sur les droits de l'homme, est conforme à la stratégie du PNUD en matière d'égalité des sexes, et promeut d'autres principes directeurs tels que l'appropriation nationale, la non-discrimination et la participation.

Afin de mener à bien les nombreuses activités proposées, la stratégie adopte une approche à quatre volets :

- **SOUTIEN** via le développement des capacités des jeunes et des organisations de jeunes, y compris les groupes parlementaires de jeunes ou autres organes gouvernementaux représentatifs.
- **ENGAGEMENT** via des actions de sensibilisation, de mobilisation et d'intégration des questions liées à la jeunesse dans toutes les sphères de la planification du développement.
- **INFLUENCE** via un leadership informé, des débats et réseaux politiques au niveau mondial qui incluent les voix des jeunes marginalisés et s'appuient sur une meilleure collecte des données permettant d'assurer le suivi du processus de développement pour l'après-2015.
- **DURABILITE** via le soutien aux politiques nationales, des stratégies plus efficaces visant à protéger les jeunes hommes et femmes de l'exploitation et de l'abandon et à encourager leur participation éclairée et active dans toutes les sphères de la société.

Jeunes Irakiens au Camp de formation de la jeunesse 2013, Université américaine de Sulaymaniya, Irak

KAISER AL-WARDY

Le PNUD renforcera les partenariats avec la société civile, les organisations, réseaux et mouvements dirigés par des jeunes et œuvrant pour la jeunesse, les gouvernements aux niveaux national et infranational, et via la communauté de développement à tous les niveaux, y compris les organisations philanthropiques et le secteur privé. Les partenariats vont également contribuer à l'amélioration de la coordination et de la cohérence au sein du système des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'inclusion politique, de l'engagement civique, des droits de l'homme, de l'emploi et de la santé.

Pour mesurer les résultats de ces initiatives, il convient de définir des objectifs et des indicateurs du développement des jeunes, recueillir et analyser des données ventilées par âge et par sexe dans le cadre de solides procédures de suivi existantes, et mettre en place des cadres d'évaluation.

Le PNUD voit en l'autonomisation des jeunes le principal facteur de développement humain durable. Le PNUD forme des partenariats avec des personnes à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations capables de faire face à une crise et de développer et préserver un type de croissance pouvant améliorer la qualité de vie de tout un chacun. Présent sur le terrain dans plus de 170 pays et territoires, le PNUD offre une perspective globale et une expertise locale pour aider les individus à compter sur leurs propres moyens et à construire des nations solides. Les jeunes (informés, autonomes et engagés) seront les leaders d'aujourd'hui et de demain du développement humain durable et les promoteurs de nations solides.

INTRODUCTION

Le monde change à un rythme inégalé. Ces changements affectent la vie d'un milliard de jeunes, dont 85 pour cent dans des pays en développement.[2] Les récentes évolutions politiques et sociales sont à l'origine de modifications du tissu social des communautés et pays. Dans de nombreuses régions du monde, développées et en développement, les jeunes constituent une force de changement et s'érigent en agents capables de se faire entendre sur la scène publique. Les mouvements de jeunes et groupes d'étudiants remettent en cause l'organisation traditionnelle du pouvoir et préconisent l'adoption d'un nouveau contrat social entre l'État et la société. L'accès aux technologies de l'information et de la communication dote les jeunes de nouveaux moyens leur permettant d'exprimer plus librement leurs aspirations et préoccupations, de mobiliser davantage de personnes et de collaborer avec d'autres jeunes au-delà des frontières afin de débattre et de chercher des solutions aux principaux problèmes qui les préoccupent. Quarante-cinq pour cent des internautes ont moins de 25 ans.[3]

Les jeunes[4] ont également démontré leur capacité et potentiel en tant qu'agents positifs du changement, capables de soulever et de résoudre les problèmes associés au présent et au futur de notre planète. Ils ont apporté des idées fraîches et ont fait preuve de détermination dans l'identification des solutions aux défis du développement. Ils ont également prouvé leur capacité à favoriser le dialogue entre les cultures. Investir dans ce secteur permettra aux jeunes d'exploiter tout leur potentiel en tant qu'individus, leaders et agents du changement et en tant que promoteurs de la justice sociale.

Le rapport de 2013 du Groupe de haut-niveau de personnalités éminentes pour l'agenda du développement pour l'après-2015 qualifient les jeunes d'actifs vitaux pour la société : « Les jeunes et adolescents d'aujourd'hui (...) façonnent le développement social et économique, remettent en cause les normes et valeurs sociales et posent les fondations du monde de demain ».[5] Malheureusement, ils restent bien souvent à l'écart des processus décisionnels formels. Le taux de participation électorale des 18-25 ans est inférieur à celui des autres tranches d'âge et ces mêmes 18-25 ans sont moins enclins à rejoindre un parti politique.

La participation des jeunes aux dialogues politiques et processus décisionnels liés aux questions sociales, économiques, environnementales et culturelles qui les touchent le plus doit donc constituer une composante essentielle du processus d'engagement auprès des jeunes. L'objectif de développement humain durable ne serait qu'un vœu pieux sans l'inclusion de tous les segments de la société de manière holistique, consultative et participative. Les jeunes hommes et femmes doivent jouer un rôle clé dans ce processus. La sauvegarde des droits des jeunes et l'investissement dans une éducation de qualité, l'accès à des opportunités d'emploi et de travail décent, l'acquisition de compétences leur permettant d'accéder à l'autosuffisance, l'accès à la santé, aux services et à la participation, sont autant d'aspects essentiels pour assurer le développement et un futur durable, comme l'a souligné le rapport mondial de l'examen de la Conférence internationale sur la population et le développement (février 2014).[6] De même, la communauté internationale a été instamment priée par la Commission des Nations Unies sur la population et le développement d'investir dans la jeunesse, de protéger leurs droits et de mieux les préparer face aux changements

ENCADRÉ 1 : LA CONSTITUTION TUNISIENNE ET LA JEUNESSE

Article 8 : La jeunesse est une force agissante au service de la construction de la nation. L'État veille à fournir les conditions permettant aux jeunes de développer leurs capacités, d'épanouir leur énergie, d'assumer leurs responsabilités et d'élargir leur participation au développement social, économique, culturel et politique.

Source : traduction non officielle de la Constitution tunisienne adoptée le 26 janvier 2014

Aux quatre coins du monde, que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, les jeunes sont une force de changement et s'imposent sur la scène publique en se faisant puissamment entendre.

2 UN DESA, Division des politiques sociales et du développement social des jeunes

3 ITU Telecom World ; faits et chiffres sur les TIC (2011)

4 Aux fins de cette stratégie, le terme « jeunes » englobe les jeunes des deux sexes au sens large, les réseaux de jeunes, et les organisations dirigées par des jeunes, œuvrant pour la jeunesse et servant les intérêts des jeunes.

5 Nations Unies, « A New Global Partnership », 2013.

6 Publié par le FNUAP en 2014, conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/65/234 de décembre 2010.

La stratégie pour la jeunesse correspond au plus haut niveau d'engagement du PNUD avec et pour les jeunes afin de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs et bénéficiaires du développement.

et aux opportunités (avril 2013). L'appel à l'action dans les domaines thématiques suivants : emploi, entrepreneuriat, inclusion politique, engagement civique et protection des droits, éducation (dont éducation sexuelle complète) et santé, constitue le message du premier Plan d'action du système des Nations Unies pour le développement de la jeunesse (adopté en avril 2013).

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soutient le développement de la jeunesse comme principal facteur de développement humain durable. Le mandat du PNUD consiste à former des partenariats avec des membres de la société à tous les niveaux, pour aider à construire des nations capables de faire face aux crises et de bâtir une croissance durable qui améliore la qualité de vie de tout un chacun. Le PNUD préconise et soutient la mise en place d'un environnement favorable dans lequel les droits de l'homme sont respectés, protégés et promus – dans lequel les groupes vulnérables et marginalisés de jeunes hommes et femmes sont habilités à exploiter tout leur potentiel afin de mener une vie digne dans des sociétés qui entendent et prennent en compte leurs revendications. Le PNUD continue d'adopter des approches fondées sur les droits de l'homme et sur le genre dans le cadre de la définition de politiques et de programmes, et de défendre la suppression de toutes les formes de pratiques discriminatoires, violence sexiste comprise. Sur ce fondement, il a renforcé son engagement avec et pour les jeunes.

Des jeunes en plein débat sur les droits de l'homme et la diversité en Uruguay, pendant les consultations mondiales sur l'agenda du développement pour l'après-2015.

UNDP URUGUAY/PABLO BIELLI

Le PNUD s'est lancé dans la définition de sa première stratégie pour la jeunesse en 2012. À ce moment-là, l'organisation préparait le plan stratégique du PNUD 2014–2017[7] et co-organisait des consultations sur le cadre de développement pour l'après-2015. Les domaines prioritaires de la stratégie pour la jeunesse sont désormais alignés sur le plan stratégique du PNUD et reflètent les principaux engagements du PNUD à l'occasion du tout premier Plan d'action du système des Nations Unies ainsi que l'investissement actif du PNUD dans des activités plus générales menées par le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse.

Cette stratégie du PNUD, intitulée « Autonomisation des jeunes pour un avenir durable », est le fruit de longues consultations multipartites. Des équipes du siège du PNUD, des centres de services régionaux et des bureaux nationaux ont pris part à des discussions en ligne.[8] Le PNUD a consulté des membres du Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse et a échangé avec des jeunes, des organisations de jeunes et de la société civile, et des spécialistes des questions liées à la jeunesse. Les conclusions et recommandations pratiques reçues de la part de collègues et experts ont permis de définir cette stratégie et ont contribué à une plus grande intégration des points de vue des jeunes dans d'autres stratégies telles que la stratégie du PNUD pour l'égalité des sexes 2014-2017.

La stratégie pour la jeunesse correspond au plus haut niveau d'engagement du PNUD avec et pour les jeunes afin de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs et bénéficiaires du développement. Elle vise à répondre aux aspirations des jeunes et à créer un environnement propice à un engagement inclusif

7 Approuvé par le Conseil d'administration le 13 septembre 2013.

8 Suite à la discussion en ligne mondiale avec le PNUD en 2012.

FIGURE 1 : DIAGRAMME DE LA REFONTE DU DÉVELOPPEMENT, PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD 2014-2017

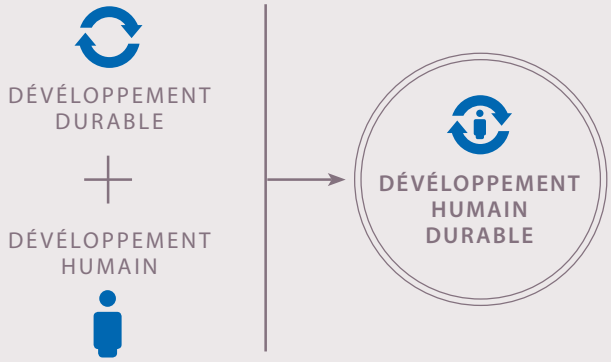

Processus d'élargissement des choix des individus en renforçant leurs capacités et opportunités de façon durable du point de vue économique, social et environnemental, afin qu'en profitent les générations présentes sans compromettre les générations futures.

et significatif et à la participation des jeunes hommes et femmes aux discussions, à la planification formelle, à la définition de programmes et aux processus décisionnels en matière de développement. Cela implique de disposer de plates-formes formelles et informelles pour que les jeunes (y compris les plus vulnérables, marginalisés ou exclus) puissent y faire entendre leurs opinions et perspectives. Cela implique également d'adopter de nouvelles formes de développement des capacités pour doter les jeunes de compétences en matière d'emploi et d'entrepreneuriat nécessaires à la promotion d'une croissance économique inclusive et d'un développement humain durable.

Le PNUD a tiré d'importantes leçons de son précédent engagement auprès des jeunes et de ses interactions avec les ministères nationaux de la Jeunesse. Le PNUD s'est engagé depuis de nombreuses années auprès des jeunes et en matière de politiques et de programmes axés sur la jeunesse dans les domaines de la gouvernance démocratique, de la gestion des ressources naturelles, de la création d'emplois et de l'entrepreneuriat, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. La stratégie reflète un engagement organisationnel à soutenir systématiquement le développement de la jeunesses à des fins de développement humain durable ; elle s'inspire des précédentes expériences du PNUD et a pour but d'appliquer ces connaissances à la définition de programmes plus souples, adaptatifs, innovants et efficaces. La stratégie cherche à inclure les jeunes des deux sexes et à tirer parti de leurs talents et de leur potentiel pour garantir que les politiques et programmes de développement soient mis en place avec et pour les jeunes.

La stratégie du PNUD pour la jeunesse repose sur (a) la reconnaissance que les jeunes, dans toute leur diversité, ont à la fois le droit et le devoir de participer et de contribuer au développement, au niveau communautaire et au-delà, et (b) la conviction que la participation des jeunes au

développement communautaire, aux marchés du travail, aux processus politiques, à la vie publique, au respect de l'environnement, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits rehaussera et transformera la qualité et les perspectives d'avenir d'un développement humain durable.

Tous ces efforts sont dictés par une approche fondée sur les droits de l'homme, reconnaissant les droits universels de tous les jeunes hommes et femmes sans aucune discrimination.

- La section I définit la notion de jeunesse et indique les raisons pour lesquelles cette définition doit répondre à une approche flexible pour pouvoir intégrer les réalités socio-culturelles et s'ajuster aux contextes nationaux.

85 pour cent de la jeunesse mondiale vit dans des pays en voie de développement

- La section II donne un aperçu des nombreux défis auxquels la jeunesse est actuellement confrontée. Ces défis sont liés aux trois axes de travail du PNUD dans le cadre de son plan stratégique 2014–2017 : (i) les modes de développement durable, (ii) la gouvernance démocratique inclusive et efficace et (iii) la résilience des sociétés.
- La section III décrit brièvement les trois principaux résultats visés par la stratégie pour la jeunesse, et expose les principes directeurs et les points d'entrée pour la définition des programmes du PNUD à partir des résultats de son plan stratégique, tout en répondant à une approche fondée sur les droits.
- La section IV détaille l'approche à quatre volets de la stratégie : soutien via le développement des capacités, engagement via la mobilisation et l'intégration, influence via un leadership éclairé, et durabilité via le soutien au développement et à la mise en œuvre de politiques nationales.
- La section V aborde le suivi et l'évaluation.
- La section VI souligne l'importance des partenariats pour une mise en œuvre réussie de la stratégie.
- La section VII a trait aux capacités organisationnelles du PNUD pour mener à bien ses engagements, y compris via une équipe globale de coordination et un système d'appui.

PHOTO ONU/MARCO DORMINO

Des étudiants de l'Université de Bamako, Mali, échangent des points de vue sur la paix et la réconciliation.

I. DÉFINITION DE LA JEUNESSE

Le PNUD reconnaît la définition de l'Assemblée générale des Nations Unies en vertu de laquelle les jeunes correspondent à des individus âgés de 15 à 24 ans.[9] Toutefois, après examen des définitions nationales de la jeunesse et prise en compte d'un large éventail de questions socio-culturelles et contextuelles, la stratégie du PNUD pour la jeunesse a recours à une définition plus flexible des jeunes afin de pouvoir adapter les programmes aux réalités nationales et locales. Une définition flexible de la jeunesse permet d'adopter des politiques et programmes spécifiques aux différents pays, en prenant en compte la nature hétérogène de la population jeune, et en reconnaissant que différents groupes d'âge au sein de la population jeune peuvent avoir des besoins différents dans différents contextes, notamment en période de crise ou de sortie de crise, laquelle signifie souvent la « perte » d'années entières d'enfance et d'adolescence.[10]

Par « jeunesse », le PNUD entend les jeunes des deux sexes, dans toute leur diversité d'expériences et de contextes, en prenant en considération les définitions existantes de la jeunesse utilisées au niveau national et/ou régional. En terme de mise en place des programmes, le PNUD propose de se concentrer *principalement* sur les jeunes des deux sexes âgés de 15 à 24 ans, mais également d'ouvrir ce groupe aux jeunes des deux sexes âgés de 25 à 30 ans (et même jusqu'à 35 ans), selon les réalités contextuelles et les orientations politiques en matière de jeunesse au niveau régional et national.

Le recueil et l'analyse de données ventilées par âge et par sexe relatives aux jeunes permettraient une meilleure compréhension des défis auxquels font face les populations plus jeunes dans différentes tranches d'âge et renforceraient la pertinence et la spécificité des programmes destinés aux jeunes, de l'analyse des politiques et du développement à tous niveaux. Le PNUD préconise d'adopter une telle approche.

L'annexe 1 indique également pourquoi il est nécessaire d'adopter une approche flexible de la tranche d'âge des jeunes.

Une définition flexible de la jeunesse permet d'adopter des politiques et programmes spécifiques aux différents pays, en prenant en compte la nature hétérogène de la population jeune, et en reconnaissant que différents groupes d'âge au sein de la population jeune peuvent avoir des besoins différents dans différents contextes.

9 Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale, A/36/215, 1981.

10 Suite à la discussion en ligne mondiale avec le PNUD.

II. ANALYSE DE SITUATION : LES DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT

La capacité à relever les nombreux défis actuels en matière de développement dépendra des solutions adoptées pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et la discrimination, renforcer l'inclusion, réduire les conflits — et ce sans remettre en cause les droits de l'homme ou provoquer des dommages irréversibles sur les systèmes environnementaux.

A. Les jeunes dans un contexte de développement de plus en plus complexe

La vie et les perspectives des jeunes au XXIe siècle diffèrent énormément. Environ 87 pour cent des jeunes des deux sexes dans les pays en développement sont confrontés à des défis liés à l'accès limité et inégal aux ressources, à la santé, à l'éducation, à la formation, à l'emploi ainsi qu'aux opportunités économiques, sociales et politiques.[11] Dans de nombreuses régions du monde, les jeunes font face à la pauvreté, à la famine, aux obstacles à l'éducation, à des formes multiples et convergentes de discrimination, à la violence et à des perspectives limitées de croissance et d'emploi. Les jeunes sont en règle générale exclus des processus décisionnels et se tournent vers des méthodes d'engagement civique plus informelles.

Plus de 600 millions de jeunes vivent dans des pays et territoires fragiles et en proie à des conflits. Dans d'autres régions, les jeunes sont de véritables innovateurs numériques créatifs au sein de leur communauté et participent activement, en tant que citoyens désireux de contribuer au développement durable. Ailleurs, les jeunes peuvent être à la fois les victimes et les acteurs des sociétés violentes dans lesquelles ils vivent.

Cette diversité des situations explique pourquoi les jeunes à la fois constituent une source de préoccupation et suscitent espoir et optimisme. Le panorama global du développement devient de plus en plus complexe. Les réflexions sur le développement, les connaissances et les expériences en matière de développement sont disponibles auprès d'un large éventail de sources et fournisseurs. Les opportunités et risques environnementaux, sociaux et économiques sont de plus en plus durs à prévoir. Bien que la complexité des questions sociales, économiques, politiques et environnementales actuelles constitue un défi de taille, elle offre également aux jeunes une occasion unique de s'imposer comme une solide force autonome en mesure d'innover et de faire place au changement.

Les objectifs, buts et indicateurs concernant la jeunesse sont en cours d'examen en vue de leur inclusion dans l'agenda pour l'après-2015 et les processus de développement associés. Bon nombre des défis d'aujourd'hui affectent les jeunes d'une manière spécifique ; une attention particulière devrait notamment être accordée aux femmes.

87 pour cent des jeunes femmes et hommes vivant dans des pays en voie de développement font face à de nombreux défis et problèmes liés aux inégalités.

11 Fiche d'information de la Journée internationale de la jeunesse 2010-2011.

B. Inclusion des jeunes femmes et jeunes défavorisés

1. *Groupes vulnérables*

Le PNUD reconnaît que les jeunes ne constituent pas un groupe homogène et que les besoins et vies des jeunes varient considérablement. Plusieurs groupes de jeunes des deux sexes doivent faire l'objet d'une attention particulière du fait qu'ils soient confrontés à des problèmes d'exclusion, d'inégalité et de discrimination (sous plusieurs formes). Ces groupes comprennent des jeunes issus de groupes autochtones, ethniques et minoritaires, des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des gays, lesbiennes, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI), des jeunes vivant avec le VIH, des jeunes souffrant d'un handicap ou vivant en situation de pauvreté et/ou conflit, des travailleurs du sexe et consommateurs de drogues, des jeunes victimes de discrimination religieuse, violence conjugale et sexuelle, des jeunes veuves, et des jeunes femmes contraintes au mariage ou exploitées à des fins d'esclavagisme ou de prostitution.

Les jeunes autochtones, estimés à environ 67 millions à travers le monde[12], vivent dans des conditions sanitaires moins favorables et sont exposés à des taux de suicide élevés, à la malnutrition et au manque d'accès aux services de santé de base. Ils ne jouissent pas toujours d'un accès égal à l'éducation et à l'emploi et ils sont de plus en plus enclins à être victimes du trafic de drogues et d'êtres humains. Bien souvent leur lutte quotidienne pour la survie ne leur permet pas de pratiquer les coutumes, cultures et langues de leurs ancêtres, et des politiques gouvernementales discriminatoires ont conduit à l'extinction des langues autochtones dans de nombreux pays et territoires infranationaux.

La discrimination fondée sur l'âge, fruit de croyances liées à l'âge, aux capacités et au respect, est présente dans de nombreuses sociétés. Ce qui constitue en soi une forme de marginalisation dans la mesure où les jeunes sont confrontés à une organisation déséquilibrée du pouvoir dans une société dite adulte.

12 DESA News. Feature Articles, Volume 17, nº 05 - Mai 2013.

PHOTO ONU/EVAN SCHNEIDER

Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et son épouse Yoo-Soon-taek rencontrent les membres de Dance4Life, un groupe de jeunes mexicains porteurs du VIH.

Dans la Déclaration politique sur le VIH/sida (2011), les États membres des Nations Unies ont exprimé leur profonde préoccupation quant au fait que les jeunes n'ont toujours qu'un accès limité à une éducation de qualité, à un emploi décent et à des programmes de santé sexuelle et reproductive leur permettant de disposer des compétences, services et produits de base nécessaires à leur protection.[13] Une nouvelle campagne de sensibilisation et mobilisation de la communauté et de la sphère politique, menée par des jeunes des deux sexes, est nécessaire pour répondre à l'offre et à la demande en matière de programmes et de services VIH destinés aux jeunes, qui soient accessibles à tous, indépendamment de leur statut VIH, de leur orientation ou de leur identité sexuelle.[14] Entre 2005 et 2012, les décès liés au sida chez les adolescents ont augmenté de 50 pour cent, contrairement aux taux de mortalité liés au sida qui, pour leur part, ont diminué.[15] En dépit des progrès significatifs réalisés au cours des 30 dernières années, on estime à 780 000 le nombre de nouvelles infections au VIH par des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2012. De plus, il existe une inégale répartition par sexe, les jeunes femmes présentant un risque plus élevé (50 pour cent) d'infection au VIH que leurs homologues masculins. Dans des régions où le

13 Résolution A/RES/65/277 de l'Assemblée générale des Nations Unies, juillet 2011.

14 ONUSIDA, « CrowdOutAIDS », 2012.

15 Rapport mondial : rapport de l'ONU SIDA sur l'épidémie mondiale de sida 2013. Genève, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, 2013.

Plusieurs groupes de jeunes des deux sexes doivent faire l'objet d'une attention particulière du fait qu'ils soient confrontés à des problèmes d'exclusion, d'inégalité et de discrimination (sous plusieurs formes).

VIH est endémique, telles que l'Afrique où près des trois-quarts de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH résident, les jeunes femmes présentent des taux de prévalence du VIH supérieurs à ceux des hommes, notamment en bas âge. Dans de nombreux pays africains, les hommes ne présentent de tels taux de prévalence qu'à partir de 30 ans ou plus. Il est plus que nécessaire d'investir davantage dans les services de santé et d'éducation productive et sexuelle à destination des jeunes.

2. *Inégalités entre les sexes*

La mesure dans laquelle les filles et jeunes femmes sont concernées par de nombreux problèmes rencontrés par les jeunes peut augmenter de manière significative en raison de deux facteurs : (a) des préjugés sexistes et une discrimination en matière d'éducation, de culture et de politique et également sur le marché du travail, et (b) l'accès à des services de santé et dans la sphère privée. On peut attendre des jeunes femmes qu'elles acceptent un poste de soins à domicile non rémunéré ou qu'elles se marient tôt. Elles peuvent être confrontées à davantage d'obstacles les empêchant de s'engager activement dans la sphère publique. La discrimination fondée sur le sexe sur le marché du travail, des pratiques traditionnelles, moins d'opportunités et le peu de crédit accordé aux contributions économiques des femmes constituent autant d'éléments expliquant le fort taux de chômage des jeunes femmes et les contraignant à se contenter d'un travail effectué dans un cadre familial et non rémunéré.

Le statut juridique et de facto des jeunes femmes par rapport au mariage reste différent de celui des jeunes hommes. En 2010, par exemple, l'âge légal du mariage était de 18 ans dans 158 pays. Toutefois, entre 2000 et 2011, on estimait que 34 pour cent des femmes âgées entre 20 et 24 ans dans des régions en développement s'étaient mariées ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans ; toujours selon ces estimations, 12 pour cent d'entre elles s'étaient mariées ou vivaient maritalement avant l'âge de 15 ans. L'enquête mondiale (2013) sur le processus d'examen[16] après 2014 de la CIPD révèle que seuls 51 pour cent des pays ont pris des dispositions en matière de mariage d'enfants et mariage forcé au cours des cinq dernières années.

Les filles et jeunes femmes sont toujours victimes de formes multiples et verrouillées de discrimination, ce qui en font parmi les jeunes les plus marginalisés, vulnérables et difficiles à atteindre. Investir pour les filles et jeunes femmes est de la plus haute importance, et ce dans les trois domaines de résultats de la Stratégie pour la jeunesse. Il ne s'agit pas seulement d'un impératif lié aux droits de l'homme : des données montrent que libérer le potentiel des filles et jeunes femmes constitue un outil efficace de lutte contre la pauvreté, d'amélioration de la santé et de l'assainissement, et de réduction des violences intracommunautaires.

L'investissement auprès des jeunes filles et femmes est particulièrement important, tel que reflété par les trois domaines de Résultats de la stratégie pour la jeunesse.

ENCADRÉ 2 : PLUS DE JUSTICE POUR LES GROUPES VULNÉRABLES

En Moldavie, les jeunes appartenant à des groupes vulnérables sont en lien avec des conseillers juridiques et se dotent de compétences en matière de mobilisation stratégique pour remédier à leurs principaux problèmes. Le projet soutenu par le PNUD et intitulé « Law in Action for Poor and Disadvantaged Youth in Moldova » (La loi dans les faits pour la jeunesse pauvre et désavantagée en Moldavie) mobilise et met en relation les jeunes dans le cadre de la lutte pour un meilleur accès à la justice et la protection et promotion des droits de l'homme, conformément aux objectifs nationaux d'augmentation des opportunités sociales et économiques pour la jeunesse, de justice et d'inclusion sociale. Il s'appuie sur les opportunités potentiellement générées par le développement à venir du système d'aide juridique garanti, pour prendre en charge les questions civiles outre les affaires pénales. Le projet fait participer au moins 10 groupes de mobilisation qui travaillent en lien avec les jeunes chômeurs, membres de la communauté rom, vivant avec le VIH ou souffrant de handicaps, et migrants ou réfugiés. Le projet crée également des passerelles avec des initiatives de développement des capacités et d'autonomisation de ces jeunes dans la société.

16 http://icpdbeyond2014.org

C. Évolutions démographiques et emploi des jeunes

Le développement humain durable ne peut être atteint sans emplois décents et salaires de subsistance. Les pertes de revenus et le chômage réduisent le capital humain et social, sont associés à de mauvais résultats en matière de santé et d'éducation, et contribuent à la pauvreté et aux inégalités intergénérationnels sur le long terme, à une moindre résistance aux chocs, et à une cohésion sociale limitée. La population mondiale augmentera de plus de 400 millions au cours des dix prochaines années, ajoutant ainsi des pressions sur les marchés du travail dans les pays en développement, c'est-à-dire là où les jeunes sont les plus nombreux.[17]

1. Aperçu global

Dans de telles conditions, les pays qui subissent des changements démographiques caractérisés par une grande proportion de jeunes et des taux de fécondité en baisse sont en mesure d'accélérer leur développement grâce à la chute du taux de dépendance et la hausse subséquente des revenus nationaux. Toutefois, cet apport de la jeunesse n'est possible que si les nouveaux entrants sur le marché du travail trouvent des emplois décents ou si ceux déjà présents sur le marché du travail ne gagnent pas des salaires de misère.

À l'heure actuelle, les chiffres de l'emploi ne sont pas encourageants. Les jeunes représentent 37 pour cent de la population mondiale en âge de travailler mais 60 pour cent de l'ensemble des chômeurs. Deux tiers des jeunes dans les économies en développement sont au chômage, n'étudient pas ou occupent des emplois informels.[18] La crise financière mondiale et la récession qui en a découlé ont augmenté cet écart. Entre 2000 et 2011, le taux de participation des jeunes à la population active est passé de 52,9 à 48,5 pour cent au niveau mondial, indiquant que moins de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans participaient activement aux marchés du travail. Ce chiffre s'explique en partie par l'allongement de la durée des études. Pourtant, suite à la crise financière mondiale, 73,4 millions de jeunes sont aujourd'hui au chômage à travers le monde.[19] Le chômage des jeunes a atteint des taux inquiétants dépassant les 15 pour cent dans deux tiers des pays économiquement développés. Les conditions de travail précaires de l'économie informelle et les salaires de misère continuent de frapper les jeunes dans de nombreux pays en développement.

PNUD TOGO/EMILE KENKOU

À Korbongou, une ville située à l'extrême nord du Togo, Yalenli Lamisse a 24 ans et travaille comme agricultrice.

2. Tendances régionales

Près de 70 pour cent de la population d'Afrique a moins de 30 ans ; et ce chiffre atteint 75 pour cent dans bon nombre de pays les moins avancés du continent. La forte proportion des jeunes s'observe également dans les États arabes, dans l'Asie du Sud-Est et la région Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 28,3 pour cent des jeunes au Moyen-Orient et 23,7 pour cent des jeunes en Afrique du Nord ne trouvent pas d'emplois. D'autres régions telles que l'Asie de l'Est (9,5 pour cent), l'Asie du Sud (9,3 pour

17 World Population Prospects 2012.

18 OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013.

19 Ibid.

cent) et l'Afrique subsaharienne (11,8 pour cent) présentent des chiffres de l'emploi des jeunes plus réjouissants, mais ces chiffres masquent la grande précarité des emplois qui se caractérise par de longues heures de travail, des modalités de travail offrant peu de garanties et une faible qualité globale des emplois.[20] Le manque d'autres possibilités d'emploi viables, couplé à un accès limité à la protection sociale, contraint les jeunes à accepter des salaires de misère ou à occuper des emplois de subsistance dans l'exploitation agricole ou l'entreprise familiale. En fait, les jeunes sont plus susceptibles de devenir des travailleurs pauvres que les adultes. Environ 152 millions de jeunes travailleurs appartiennent à des ménages qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1,25 $ par jour), et représentent 24 pour cent de l'ensemble des travailleurs pauvres.[21]

Jeunes femmes pendant une pause dans l'usine où elles trient des pistaches, à Hérat en Afghanistan.

PHOTO ONU/ERIC KANALSTEIN

3. *Inégalités entre les sexes*

Sur le marché du travail, les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables. L'écart entre les sexes reflète non seulement les rôles sexo-spécifiques traditionnels mais également les problèmes systémiques tels que la difficulté d'allier travail et responsabilités familiales ou le fait que les femmes perçoivent souvent des salaires moindres que les hommes à travail égal. Si rien n'est fait, ces obstacles à l'emploi tout comme les inégalités existantes perdureront et seront transmis à la prochaine génération. À titre d'exemple, bien que les taux de chômage au niveau mondial et régional soient les mêmes pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (exception faite du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord), la faiblesse des taux de participation des femmes est la preuve de leur situation de handicap sur le marché du travail. Au Moyen-Orient, seuls 13,2 pour cent des jeunes femmes sont présentes sur le marché du travail, ce chiffre s'élevant à 46,5 pour cent pour leurs homologues masculins. En Afrique du Nord, le taux de participation des jeunes femmes s'élève à 19,7 pour cent contre 46,8 pour cent pour les jeunes hommes.[22] Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Des revenus familiaux supérieurs, des investissements dans le domaine de l'éducation et des origines urbaines constituent autant d'atouts décisifs permettant aux jeunes d'effectuer la transition entre l'école et le marché du travail, et dans les pays où de telles données sont disponibles, les jeunes hommes ont plus de chances que les jeunes femmes d'achever cette transition vers un emploi stable et/ou satisfaisant.

4. *Création d'emplois, emploi et entrepreneuriat*

Le chômage, le sous-emploi et les salaires de misère des jeunes peuvent avoir des effets néfastes sur le capital humain, économique et social. Ils peuvent déclencher un cercle vicieux de pauvreté intergénérationnelle et vulnérabilité susceptible d'avoir un impact défavorable sur le développement humain durable. Les difficultés économiques

20 OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013.

21 OIT, Pacte mondial pour l'emploi – Note de synthèse nº 14.

22 OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013.

et le manque de moyens significatifs de participation à la société font courir aux jeunes un risque d'exclusion sociale à long terme, ce qui compromet la cohésion sociale des pays et peut conduire à une instabilité politique.

Une plus grande attention doit être portée à la réussite de la transition des jeunes de l'école à une vie active décente. Dans des contextes de sortie de crise, une relance précoce de l'économie et la définition de stratégies de subsistance sont essentielles pour garantir la stabilisation et d'assurer rapidement des revenus dans le but de maintenir les moyens de subsistance et de soutenir la reprise. De cette façon, la cohésion sociale au sein des communautés est également assurée. La création d'emplois décents, la baisse de la discrimination au travail et le développement d'une base de salaires justes constituent autant d'impératifs, tout comme les besoins en éducation et formation de qualité garantissant aux diplômés d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs.

L'économie mondiale devra créer 600 millions d'emplois productifs au cours des dix prochaines années pour résorber les taux de chômage actuels et de fournir des opportunités d'emploi aux 40 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année.[23] Pourtant, dans de nombreux pays, les écoles et centres de formation professionnelle ne proposent pas de cursus adaptés et de qualité préparant les nouveaux entrants aux emplois actuellement disponibles, sans parler des emplois futurs qui nécessiteront des compétences technologiques plus poussées ainsi que des capacités en matière d'innovation, d'adaptation et de flexibilité.

Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de 2012 « Jeunes et compétences : l'éducation au travail » met l'accent sur le besoin urgent d'investir dans les compétences des jeunes qui amélioreront leurs opportunités d'emploi.[24] Dans les pays en développement, 200 millions d'individus âgés entre 15 et 24 ans n'ont pas terminé l'école primaire et un jeune sur quatre n'est toujours pas en mesure de lire. De nouvelles alternatives doivent leur être proposées afin d'acquérir les compétences de base en matière d'emploi. En dépit des progrès réalisés concernant la parité du taux de scolarisation, dans les pays en développement, ce sont toujours les filles qui subissent le plus de handicaps dans l'enseignement secondaire et supérieur, une période

23 OIT, Tendances mondiales de l'emploi, janvier 2012.

24 UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de 2012.

Une attention particulière est requise pour assurer aux jeunes un passage efficace de l'école vers des emplois dignes.

PNUD

En guinée, un projet pour l'emploi des jeunes du PNUD offre une formation et des crédits à de jeunes entrepreneurs pour le développement de techniques modernes d'agriculture.

déterminante pour l'employabilité et l'égalisation des chances au sein des sociétés. Les obstacles empêchant les jeunes défavorisés d'accéder à des emplois requérant des compétences spécialisées peuvent constituer une conséquence à long terme des inégalités enracinées et de l'exclusion d'un système éducatif de qualité, des soins de santé et autres facteurs affectant le capital humain.

À l'inverse, de nombreux diplômés universitaires ne trouvent pas d'emplois à la hauteur de leurs qualifications, notamment dans les pays développés et à revenu moyen d'Europe et de la Communauté des États indépendants ou du Moyen-Orient. Qu'elle soit due à une sous-qualification ou une surqualification, l'inadéquation des compétences a des effets préjudiciables à long terme sur les capacités humaines et productives des jeunes et entrave le développement économique d'un pays. De nombreux jeunes estiment que les systèmes et institutions d'enseignement supérieur ne sont pas correctement adaptés aux besoins en constante évolution du marché du travail.

Interrogés dans le cadre du rapport *L'éducation au travail*, des jeunes ont déclaré que les programmes d'enseignement officiels étaient souvent trop théoriques, laissant aux étudiants le sentiment d'être mal préparés et de ne pas disposer des compétences pratiques nécessaires à l'entrée sur le marché du travail.[25] La formation professionnelle à destination des jeunes peut compléter l'enseignement théorique via l'acquisition de compétences distinctes utiles et peut constituer une ressource fondamentale pour les jeunes n'ayant pas accès aux systèmes d'enseignement classiques. De plus, les jeunes ont déclaré que les stages et volontariats permettent de développer des compétences sociales et d'améliorer les perspectives d'emploi, notamment en matière d'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat des jeunes peut réduire le chômage et la pauvreté des jeunes et produire davantage de résultats socio-économiques. Bon nombre de jeunes dans les pays en développement se tournent vers l'activité libérale, faute de trouver un emploi salarié. Les jeunes entrepreneurs créent non seulement leur propre travail et éventuellement de nouveaux postes, mais ils gagnent aussi de l'expérience, se dotent de compétences utiles sur le marché du travail, se responsabilisent, renforcent leur estime de soi et créent des liens avec les communautés locales tout en contribuant à la cohésion sociale dans son ensemble. Les entrepreneurs d'aujourd'hui pourraient devenir les employeurs et leaders de demain contribuant au développement économique et à l'évolution de leur pays. Malheureusement, les jeunes entrepreneurs des pays en développement doivent relever des défis dantesques rendant les objectifs susmentionnés difficiles à atteindre. Dans les pays les moins avancés (PMA), la plupart des dirigeants de micro-, petites et moyennes entreprises se contentent de se maintenir à flot et nombre d'entre eux préfèreraient décrocher un emploi salarié, denrée rare.[26] Dans les pays à revenu moyen, en comparaison avec les entreprises gérées par des adultes, les tentatives des jeunes entrepreneurs de croître au-delà du niveau micro sont contrecarrées par les difficultés d'accès au crédit, des réseaux commerciaux plus faibles et un savoir-faire inadapté. Dans bon nombre de pays en développement, les jeunes entrepreneurs prospèrent dans le secteur informel où ils sont notamment victimes de toute une gamme d'abus et pratiques de corruption.

25 UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous de 2013.

26 Les jeunes des PMA occupent souvent des postes non rémunérés au sein de l'entreprise familiale avant de trouver un emploi salarié dans le secteur formel, par exemple en Afrique subsaharienne où seuls 21,4 pour cent des travailleurs perçoivent un salaire, loin des 50 pour cent au niveau mondial. OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013.

5. *Migration*

Sans perspectives d'emploi près de leur lieu de résidence, les jeunes sont souvent contraints de quitter leur famille et communauté en quête d'un emploi à l'étranger ou dans des centres urbains. Selon le rapport mondial sur la jeunesse 2013 de l'ONU DESA, 75 millions des 232 millions de migrants internationaux ont moins de 30 ans.[27] Environ la moitié de la population des jeunes migrants internationaux sont des femmes et filles et 60 pour cent des jeunes migrants internationaux vivent dans des pays en développement. Les migrations forcées et non contrôlées s'accompagnent de nombreux avantages, dont l'acquisition de compétences, les transferts de fonds, les opportunités professionnelles et une hausse des salaires. Mais les migrations aux fins d'emploi des jeunes soulèvent également des défis spécifiques en termes de développement, y compris le trafic de l'industrie du sexe, la criminalité, la toxicomanie, la vulnérabilité exacerbée au VIH et autres défis en matière de santé, et la faible protection des travailleurs migrants. Pour les communautés d'origine, le vieillissement, les déséquilibres entre les sexes et la fuite des cerveaux constituent en règle générale les répercussions sociales négatives des migrations économiques de masse.

D. Engagement civique et participation aux processus décisionnels et politiques

Dans la plupart des régions du monde, les jeunes restent encore à l'écart de la vie politique, sociale et économique. Les processus et institutions politiques formels se caractérisent toujours par une faible participation des jeunes. Les jeunes des deux sexes sont bien souvent déçus par le leadership politique et les institutions politiques et exclus du processus d'élaboration des politiques. Ainsi, l'activisme politique des jeunes n'est pas toujours organisé selon des regroupements structurés. En tant que force au niveau mondial, les jeunes se rapprochent de plus en plus du cœur des débats liés au développement ; ils souhaitent être impliqués dans les décisions qui façonnent leur société.[28]

Plusieurs États membres des Nations Unies ont mis en place des structures et programmes dédiés à la jeunesse visant à faire remonter les revendications des jeunes aux représentants politiques. Le message clé d'une manifestation organisée parallèlement à la 51e séance de la Commission du développement social, et relative à l'autonomisation des jeunes à des fins de développement humain durable, était le suivant : « Rien pour nous sans nous ».

Du point de vue du développement, l'engagement des jeunes des deux sexes dans des processus participatifs, de planification et de définition de politiques à tous niveaux joue un rôle central. Il veille à ce que leurs droits soient défendus et leurs voix entendues, à ce qu'il soit procédé au partage intergénérationnel des connaissances, et à ce que l'innovation et la pensée critique soient encouragées à tout âge afin de soutenir le changement transformationnel des vies et des communautés des individus. Du point de vue de la prévention des crises, un tel engagement réduit encore davantage les risques liés à l'exclusion politique de grands groupes.

De précieuses ressources pouvant contribuer à l'avancée et à la qualité du développement sont perdues ou sous-utilisées lorsque des jeunes sont exclus ou pas suffisamment engagés dans les processus décisionnels et institutions formels.

La récente consultation thématique globale du Groupe des Nations Unies pour le développement en matière de gouvernance et le cadre de développement pour l'après-2015 a pris en compte les principales préoccupations des jeunes qui, en tant qu'héritiers des défis actuels et leaders du futur, doivent participer à l'élaboration et la mise en œuvre du nouvel agenda pour le développement. Sur les 1,6 million d'individus ayant pris part à l'enquête MY World, plus de la moitié avait moins de 30 ans.[29] Les priorités identifiées par l'enquête sont l'éducation, la santé et l'emploi, ainsi que des gouvernements honnêtes et réactifs.

Dans une autre enquête menée par le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse en août 2012, la majorité des 13 000 personnes interrogées issues de 186 pays

En tant que force mondiale, les jeunes sont déterminés à s'impliquer dans les décisions qui façonnent leur société et se rapprochent de plus en plus du cœur des débats liés au développement.

27 ONU DESA, Rapport mondial sur la jeunesse 2013.

28 Politiques et programmes en rapport avec la jeunesse (E/CN.5/2014/5), décembre 2013.

29 MY World, www.myworld2015.org.

LOY9 : BBC MEDIA ACTION

Émission-débat radiophonique soutenue par le PNUD pour encourager des jeunes Cambodgiens à renforcer leur participation civique

ont déclaré que l'un des plus importants défis se posant aux jeunes est le manque de possibilités de participer significativement aux processus décisionnels. Par conséquent, les jeunes des deux sexes se sentent souvent exclus et marginalisés au sein de leur société et communauté. Les personnes interrogées ont également souligné la nécessité de se doter de structures participatives et de créer un climat de confiance entre les jeunes et les institutions, et de renforcer le développement des capacités permettant une participation efficace. Les initiatives doivent principalement se concentrer sur les jeunes les plus vulnérables et prendre la forme d'actions spécifiques ciblant les jeunes femmes.

Pour satisfaire aux besoins des jeunes et afin de veiller à ce que leurs droits de base soient reconnus et respectés, la participation active et significative des jeunes au sein de leur société et dans le cadre de pratiques et processus démocratiques est un élément crucial. La participation significative des jeunes et leur leadership impliquent que les jeunes et les organisations de jeunes aient des opportunités et des capacités, et bénéficient d'un environnement favorable et de programmes et politiques pertinents fondés sur des données factuelles à tous niveaux.[30]

Tout au long de l'histoire et dans différents contextes, les jeunes hommes et femmes ont participé, contribué au et même catalysé le changement de systèmes politiques et de dynamiques de partage du pouvoir afin d'arriver à un monde meilleur. Au cours des dernières décennies, le taux de participation des jeunes aux élections et l'adhésion à des associations civiques dans les pays à revenu élevé ont constamment baissé, et globalement les jeunes sont moins susceptibles de voter que les adultes.[31] Cette tendance a été en partie attribuée au déficit de confiance des jeunes à l'égard de gouvernements et systèmes politiques formels.

Beaucoup d'éléments montrent que la participation des jeunes aux processus politiques

30 La participation constitue l'un des principes directeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et l'importance du droit de participation des jeunes a été soulignée par de nombreux accords internationaux.

31 Banque mondiale, Rapport sur le développement mondial 2007.

formels est relativement faible en comparaison aux citoyens du monde plus âgés. Cela remet en cause la représentativité du système politique et conduit au désenchantement des jeunes. L'exclusion fondée sur l'âge concerne généralement les individus âgés de plus de 24 ans. Les personnes âgées de moins de 35 ans occupent rarement des postes politiques officiels à responsabilités. Dans un tiers des pays, l'éligibilité au parlement national est ouverte aux individus âgés de 25 ans ou plus et il est d'usage de parler de « jeunes politiciens » s'ils sont moins de 35–40 ans.[32] De façon générale, les jeunes (et notamment les jeunes femmes) ne sont pas correctement représentés au sein des institutions politiques et processus décisionnels formels (parlements, partis politiques, processus électoraux, pouvoir judiciaire et administration publique à tous niveaux).

Le déficit de confiance et la frustration liée à la hausse de la pauvreté et du chômage, ainsi qu'un sentiment de profonde injustice politique et sociale et d'inégalité ont amené à prendre une autre direction indiquant une tendance à la participation à des processus politiques informels. Cette tendance s'est traduite par de nouvelles formes de mobilisation des jeunes, par le biais des réseaux sociaux ou de groupements innovateurs informels, et un renforcement de l'engagement en matière de volontariat.

La promotion de la participation des jeunes à des processus, plates-formes et institutions formels doit avoir pour but d'atteindre des taux comparables à ceux du reste de la population. Les partis politiques peuvent encore constituer d'importants moyens d'accès aux structures politiques formelles à des fins d'engagement politique des jeunes. Mais pour mettre en place des politiques et mécanismes inclusifs soutenant efficacement l'engagement civique des jeunes, il convient de mieux appréhender les perceptions, les attentes et les revendications des jeunes, leur degré d'engagement via des structures politiques formelles, et la capacité des organisations, réseaux et groupements informels dirigés par des jeunes à soutenir l'engagement civique et la participation des jeunes.

L'accent mis sur le soutien aux jeunes, en termes d'engagement sur la scène politique et la vie publique en général, constitue une priorité relativement nouvelle mais arrive à point nommé, notamment suite aux récents événements et aux transitions démocratiques qui se sont produits dans les États arabes et dans d'autres régions. Les possibilités offertes aux jeunes de participer aux processus décisionnels et d'élaboration des politiques ayant un impact sur leur vie dépendent en grande partie des contextes politiques et culturels. Dans bien des régions du monde, les normes sociales donnent lieu à de multiples formes de discrimination à l'encontre des jeunes, et en particulier des jeunes femmes. Une société qui respecte les principes démocratiques est en règle générale plus favorable à la participation, ce qui n'implique pas forcément que les jeunes participent ou soient entendus. Tant l'engagement formel que l'engagement informel peuvent être considérés comme une participation politique, et ces deux types

Le taux de participation électorale des 18-25 ans est encore inférieur à celui des autres tranches d'âge et les jeunes sont moins enclins à rejoindre un parti politique

32 Ibid.

ENCADRÉ 3 : L'INNOVATION AU SERVICE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique (DGTTF) du PNUD a apporté son soutien à plus de 35 bureaux nationaux du PNUD pour la mise en place de projets innovants en matière de jeunesse, de participation et de gouvernance. Ces projets ont renforcé les capacités des groupes de mobilisation de jeunes, ont fourni des recherches de haut niveau afin d'interagir avec les autorités publiques, et ont soutenu la création de conseils et plans nationaux pour la jeunesse. Plusieurs projets ont fortement mis l'accent sur les réseaux sociaux et les technologies de l'information en tant que plates-formes de soutien aux mécanismes de responsabilité et de rétroaction de la prestation de services.

Les projets soutenus par le DGTTF ont atteint un certain nombre d'objectifs clés :

- la création d'un Centre d'études sur la jeunesse en Arménie, et le développement des capacités du personnel à mener des enquêtes, entreprendre des recherches, analyser des données et faciliter la participation de groupes de jeunes à la formulation de politiques et aux processus de mise en œuvre ;
- la définition d'un cadre de suivi et d'évaluation fondé sur les résultats pour le Programme national sur la jeunesse azerbaïdjanaise, et l'établissement d'un cadre juridique permettant aux jeunes de réaliser des stages au sein de l'administration publique azerbaïdjanaise ;
- le renforcement d'un réseau régional de jeunes leaders visant à lutter contre la corruption via des camps d'intégrité pour jeunes pilotés par de jeunes leaders en Côte d'Ivoire ;
- l'amélioration du système de recueil de données relatives aux jeunes, validé par l'Institut national de la statistique de Madagascar ; et
- l'organisation du premier camp d'innovation pour la jeunesse et la gouvernance locale en Jordanie, en mettant l'accent sur la préparation de candidats aux élections.

Les projets proposent également des séances d'apprentissage organisationnel en termes de conception et de mise en œuvre d'initiatives axées sur les jeunes, en prenant tout particulièrement en compte le développement d'indicateurs de jeunesse adéquats et mesurables et d'analyses institutionnelles et contextuelles lors de la phase de conception du programme, et en encourageant la mise en place de partenariats.

Pour plus d'informations concernant les projets en matière de jeunesse et le DGTTF, consulter la page suivante : www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/democraticgovernance/projects_and_initiatives/dggyouth

d'engagement favorisent une démocratie fertile et résiliente et doivent être soutenus.[33]

L'autonomisation des jeunes implique de garantir leurs droits à participer aux processus décisionnels gouvernementaux au niveau national, infranational et local. Les jeunes doivent être acceptés comme véritables partenaires dans le cadre des processus décisionnels et être invités à exprimer leurs opinions, sans que celles-ci ne soient limitées aux questions liées à la jeunesse. La participation des jeunes a ainsi été largement reconnue dans la résolution relative aux jeunes et adolescents adoptée en 2012 par la Commission des Nations Unies sur la population et le développement et dans la Déclaration du Forum mondial des jeunes à Bali de 2012 (adolescents et jeunes).[34]

E. Renforcement de la résilience

La « résilience » correspond à la capacité des hommes, femmes, communautés, institutions et pays à anticiper, prévenir et se remettre de chocs, périodes de stress et de changements et à évoluer en conséquence. En matière de résilience, les principales questions ont trait à la sortie de crises liées à des conflits, à une meilleure capacité à faire face et gérer les conséquences de catastrophes naturelles, et aux possibilités d'adaptation aux évolutions[35].

Comme le rappelle le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) : « Nous considérons que l'élimination de la pauvreté, l'abandon des modes de consommation et de production non viables en faveur de modes durables, ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sur

33 PNUD, Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral, 2013.

34 http://www.icpdyouth.org/delegate/declaration

35 Plan stratégique du PNUD 2014-2017, p. 34.

lesquelles repose le développement économique et social sont à la fois les objectifs premiers et les préalables indispensables du développement durable. »[36] Le développement humain durable renforce cette approche en mettant l'accent sur les capacités et le bien-être des individus et leur relation à l'environnement.

1. *Prévention des conflits et relèvement*

Cultiver la cohésion sociale et la confiance via un processus de consolidation de la paix inclusif et participatif pendant ou après une transition ou un conflit, ou un processus de sortie de crise, est une tâche ardue. De nombreux acteurs restent à l'écart des processus ou en sont exclus. Notamment, l'éventuelle contribution des jeunes à la consolidation de la paix et à la reconstruction n'a guère retenu l'attention et a fait l'objet d'un faible soutien. Pourtant, les contributions et le leadership des jeunes dans le cadre de la prévention et résolution des conflits, violences et extrémismes, ou du processus de sortie de crise, constituent de précieuses ressources essentielles à la pérennité de la paix et de la stabilité. Les jeunes peuvent jouer des rôles importants en tant qu'innovateurs et agents du changement, et leur contribution doit être activement soutenue et perçue comme faisant partie du renforcement de communautés pacifiques et du soutien à la gouvernance démocratique[37] en période de crise et d'après-conflit. Les jeunes ont démontré leur capacité à établir des liens entre les communautés, en travaillant main dans la main et en aidant à gérer les conflits et à promouvoir la paix.

La communauté internationale s'est de plus en plus intéressée au sort des jeunes en matière de prévention des conflits et de définition de programmes de relance. Les jeunes sont les principales victimes des guerres et violences : « Ces jeunes sont souvent confrontés à des obstacles supplémentaires tels que le manque d'éducation, de soins de santé, de protection, de moyens de subsistance, de loisirs, de liens amicaux et de soutien familial », indique l'Institut des États-Unis pour la paix dans « Youth and Peace Building ». Les crises, conflits et guerres

Plus de 600 millions de jeunes vivent dans des pays et territoires fragiles et en proie à des conflits.

demeureront inévitables si les jeunes ne participent pas de manière constructive à la formation du contrat social.[38] Le fondement de ces interventions est souvent lié à la prévention des violences et/ou au renforcement de la paix, sur la base de l'hypothèse selon laquelle les jeunes peuvent être à la fois une force et une menace pour la paix.[39] En période de conflit, les jeunes sont particulièrement touchés par la perte des opportunités en matière d'éducation et d'emploi ; ils constituent le segment de la population le plus à même d'être recruté dans les forces armées, et sont les plus vulnérables au risque accru de VIH et maladies sexuellement transmissibles et aux violences sexuelles. D'un autre côté, de violents conflits conduisent souvent à de rapides changements des normes sociales et offrent à la génération perdue la possibilité de réintégrer sa vie de tous les jours.

2. *Marginalisation des jeunes*

Les jeunes marginalisés ne disposant pas de moyens de subsistance économiques et de débouchés en termes d'emploi sont plus enclins à se tourner vers des activités illégales, le crime organisé, des gangs ou la piraterie. Le mécontentement croissant à l'égard

Les jeunes ont démontré leur potentiel à jeter des ponts entre les communautés, travailler ensemble, contribuer à la gestion des conflits et promouvoir la paix.

36 « L'avenir que nous voulons » (A/RES/66/288), para. 4, septembre 2012. http://www.un.org/en/sustainablefuture/

37 Principes directeurs sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix, avril 2014.

38 Un contrat social est un accord dynamique entre l'État et la société concernant leurs rôles et responsabilités réciproques. Le contrat social désigne l'accord, explicite ou tacite, donné par les individus pour conférer certaines de leurs libertés à l'autorité gouvernementale, en contrepartie de la protection étatique de leurs droits de l'homme universels, de la sécurité et de la mise à disposition de biens publics.

39 Note d'information du BCPR du PNUD, 2007.

ENCADRÉ 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : PRENDRE SOIN DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les enfants et jeunes sont des participants indispensables des projets financés via le Programme d'octroi de petits prêts (Small Grants Program, SGP) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Ce sont les porteurs des engagements et initiatives futurs en matière d'environnement et de développement durable au niveau mondial. Le transfert intergénérationnel des connaissances sur le long terme est tout particulièrement important dans le contexte du changement climatique car c'est la prochaine génération qui en subira probablement davantage les conséquences. Les projets dotés d'un volet sensibilisation et éducation à l'environnement font participer activement des enfants et jeunes à des campagnes de protection des espèces et habitats locaux, à la plantation d'arbres, à la création de jardins privatifs et communautaires, à des initiatives en matière d'énergie renouvelable fournissant de l'énergie solaire.

De bas revenus et un taux de chômage élevé parmi les jeunes mettent souvent en péril le bien-être de la communauté. Les jeunes sont impliqués dans les projets du SGP afin de renforcer leurs compétences professionnelles et de fournir des moyens de subsistance alternatifs contribuant à la protection de l'environnement au niveau mondial. En Lituanie, un projet a fait participer de jeunes chômeurs à des activités de tourisme vert telles que des services de location de tricycles aux touristes.

Des écoliers mauriciens ont cultivé des plantes médicinales autochtones/endémiques à la Britannia Government School. Des étudiants, parents, enseignants et habitants locaux ont converti une parcelle de terre de l'école laissée à l'abandon en une serre et zone de conservation. Les revenus générés par la vente des semences et plantes ont été utilisés pour l'entretien et le développement de la zone de conservation. Les enfants ont identifié et reproduit des plantes médicinales, ce qui les a aidés à développer une passion pour la conservation et à préparer de futures activités économiques liées à la conservation.

Pour plus d'informations concernant les projets axés sur les jeunes, consulter le Programme de microfinancements du FEM à l'adresse suivante : http://sgp.undp.org

Les jeunes jouent souvent un rôle central dans l'adoption et la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement à la maison et au sein de la communauté.

du leadership politique et du manque de moyens de subsistance conduit un nombre de plus en plus important de jeunes à rejoindre des groupes idéologiques radicaux, violents et extrémistes. En même temps, les jeunes marginalisés sont également souvent victimes d'un déficit en termes de sécurité des citoyens et d'accès à la justice. Les efforts entrepris à cet égard pour la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la jeunesse seront orientés vers la réintégration sociale, politique, économique et, dans certains cas, culturelle de jeunes hommes et femmes dans le tissu de leur société.

3. Environnement

Le changement climatique constitue une menace au développement, à la stabilité des pays et des économies, et à la santé de notre planète. Les coûts liés aux phénomènes climatiques extrêmes s'élèvent à plusieurs milliers de milliards de dollars et de nombreuses vies et moyens de subsistance sont menacés partout dans le monde. L'adaptation et l'atténuation sont les approches centrales du processus international de changement climatique.

Seules de rares sociétés ne sont pas touchées par les effets du changement climatique, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, de la perte de biodiversité et de zones protégées, du rapide épuisement des stocks de poissons dans les eaux internationales, et par la nécessité d'investir dans les énergies renouvelables. Les jeunes des deux sexes jouent un rôle actif dans la protection et la renégociation de relations et hiérarchies fondées sur l'âge et le sexe. En période de crise, des structures politiques alternatives, incluant davantage les femmes et/ou les jeunes, peuvent voir le jour. Après la crise, les jeunes jouent un rôle clé dans l'adoption et la promotion de pratiques écologiques au sein de leur foyer et de la communauté.[40] Les jeunes femmes contribuent en tant que gestionnaires des ressources naturelles en zone rurale, ce qui à son tour a des conséquences sur les diagnostics et solutions avancées en matière de renforcement de la résilience.

On s'inquiète de plus en plus du fait que le monde pourrait être confronté à une crise écologique irréversible qui affectera les générations suivantes. Le soutien apporté aux jeunes dans les processus et plates-formes formels, via lesquels ils défendent une utilisation durable des ressources naturelles, consolidera les initiatives lancées au niveau national afin de réduire l'empreinte écologique tout en continuant à créer et fournir des biens, services et emplois aux populations.

40 PNUD, « Synergies puissantes », 2012.

III. RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE

La stratégie du PNUD pour la jeunesse apportera son aide directement aux domaines de travail qui contribuent aux résultats du plan stratégique du PNUD. Ces domaines de travail se concentrent sur :

- l'adoption de modes de développement durable ;
- le renforcement d'une gouvernance démocratique inclusive et efficace ;
- la contribution à la résilience.[41]

Les résultats attendus de la stratégie pour la jeunesse sont alignés sur les résultats attendus du plan stratégique du PNUD 2014-2017, garantissant ainsi l'intégration de l'agenda jeunesse à tous les niveaux. Chacun des résultats de la stratégie pour la jeunesse contribuera à au moins un résultat du plan stratégique du PNUD. Chaque résultat de la stratégie pour la jeunesse doit également contribuer spécifiquement au Résultat 4 du plan stratégique relatif à l'inégalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

La stratégie pour la jeunesse reconnaît les standards et principes des droits de l'homme intrinsèques et reconnus au niveau mondial promus par l'approche fondée sur les droits de l'homme. La stratégie vise à satisfaire les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des jeunes des deux sexes, qui sont essentiels au cadre de développement humain durable du PNUD. Le PNUD reconnaît également que les jeunes ne se contentent pas de profiter des initiatives de développement. Ils sont également en mesure de relever les défis de la vie et d'être des agents positifs du changement transformationnel, en tant que collaborateurs et leaders. Au vu de ces dimensions, la stratégie adopte une triple[42] approche :

FIGURE 2 : LA TRIPLE APPROCHE EN MATIÈRE DE JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT

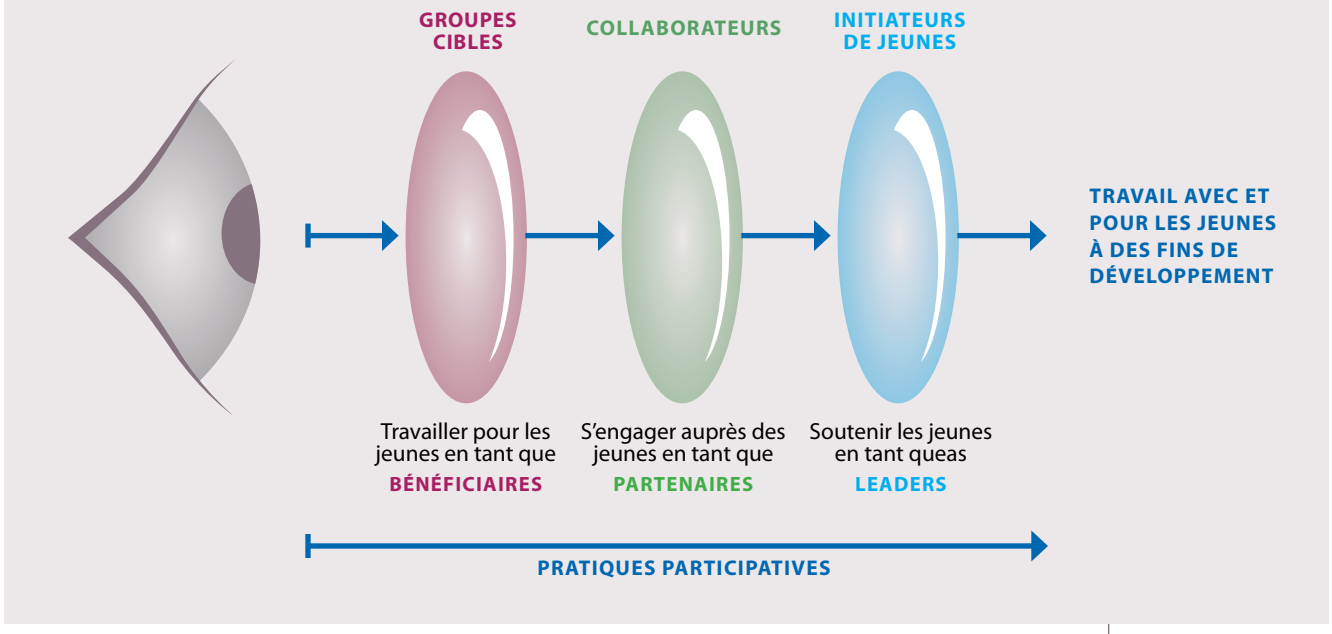

Source : Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers, 2010.
Figure adaptée du : Rapport sur le développement de la Banque mondiale, 2007.

41 Plan stratégique du PNUD 2014-2017, p. 20.

42 DFID, Youth Participation in Development, mars 2010.

PNUD/NOELLA RICHARD

Déploiement des efforts en vue de la Déclaration de Nairobi, Youth21, Nairobi, 2012

- travailler pour les jeunes en tant que bénéficiaires (groupes cibles) ;
- s'engager avec les jeunes en tant que partenaires (collaborateurs) ; et
- soutenir les jeunes en tant que leaders (initiateurs).

Le PNUD apporte de la valeur ajoutée au travail du système des Nations Unies en matière de jeunesse en puisant dans l'approche multidisciplinaire du développement qu'il a adoptée dans ses politiques et programmes, en considérant l'interdépendance des défis de développement dans les domaines de l'emploi, de l'égalité des sexes, de la gouvernance démocratique, de l'environnement, de la prévention des crises et de relance, de VIH et santé, et en faisant appel à son expérience du terrain et de coordination dans de nombreux contextes.

La stratégie du PNUD pour la jeunesse s'inspire des principes-clés intégrés aux résultats internationalement reconnus, aux cadres et conventions régionaux et autres documents importants du système des Nations Unies. La stratégie s'est inspirée des principes de la Convention des droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'action mondial pour la jeunesse, la Déclaration du Millénaire, le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) ; L'avenir que nous voulons (A/RES/66/288), la Charte africaine de la jeunesse, la Convention ibéro-américaine sur les droits des jeunes, et le Programme des volontaires des Nations Unies (A/RES/31/131).[43] Elle s'inspire également de la stratégie du PNUD pour la société civile et l'engagement civique et la stratégie du PNUD de réponse au changement transformationnel amorcé par les jeunes dans la région arabe. Le résultat de la consultation mondiale sur l'agenda du développement pour l'après-2015, « Un million de voix : le monde que nous voulons » (septembre 2013) a également inspiré cette approche.

La stratégie pour la jeunesse propose des points d'entrée stratégiques, tels que prévus ci-dessus, pour le travail du PNUD dans chacun des trois domaines de résultat. La stratégie reconnaît la diversité des besoins et priorités de toutes les régions. La mise en œuvre de la stratégie au niveau régional sera fondée sur le Plan annuel de développement pour chaque programme régional. Cette stratégie pour la jeunesse vise à fournir des éléments pour la mise en œuvre au niveau national, là où les autorités nationales et le système des Nations Unies, via le PCAD, et le PNUD, via le Document de programme pays (CPD), ont convenu d'une aide spécifique ONU/PNUD pour les politiques de jeunesse à des fins de développement. Dans ce cas, la stratégie peut être mise en œuvre par le biais de projets spécifiques ou en s'attaquant aux différentes composantes de la stratégie pour la jeunesse via des projets et programmes existants.

L'ensemble des êtres humains, jeunes compris, sont dotés de droits de l'homme et en tant que tels sont habilités à faire valoir les standards et principes internationalement reconnus, en tant que groupe ou individu. Une **approche fondée sur les droits de l'homme** pour la définition des programmes sera appliquée à la conception, l'adaptation et la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la jeunesse. Une approche fondée sur les droits reconnaît, dans le cas présent, les jeunes comme sujets de droits et les place au cœur de tous les programmes de développement. Ils peuvent ainsi participer aux systèmes, processus et institutions à tous niveaux. Cette approche préconise un développement adéquat des capacités des détenteurs de droits (groupes, individus) et des porteurs de droits (État, secteur privé, partis politiques et autres

43 Cette résolution a élargi le mandat du VNU pour promouvoir le rôle de la jeunesse en matière de développement via le volontariat.

TABLEAU 1: STRATÉGIE DU PNUD POUR LA JEUNESSE – SOUTIEN AU PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD 2014-2017

Trois résultats

MODES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus grande autonomisation économique des jeunes

Adopter des modes de développement durable afin d'éliminer l'extrême pauvreté et de réduire les inégalités socio-économiques et l'exclusion via le renforcement des capacités productives des jeunes et la création d'un environnement propice à l'emploi, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes.

GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE INCLUSIVE ET EFFICACE

Meilleur engagement civique des jeunes et participation aux processus et institutions décisionnels et politiques

Encourager la participation et l'engagement inclusif et efficace des jeunes dans les processus et plates-formes de planification et décisionnels au niveau local, national, régional et mondial qui soutiennent des solutions de développement durable permettant de lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion.

RÉSILIENCE

Engagement plus soutenu des jeunes en matière de renforcement de la résilience

Encourager l'engagement des jeunes en matière de préparation aux catastrophes, réponse aux crises et renforcement de la résilience en période de crise et/ou de conflit.

Approche à quatre volets

SOUTIEN	via le développement des capacités
ENGAGEMENT	via des actions de mobilisation et d'intégration
INFLUENCE	via le leadership informé
DURABILITÉ	via le soutien aux politiques nationales

Dix principes directeurs

1. **Travailler avec, et pour les jeunes** en tant qu'initiateurs, collaborateurs et groupes cibles, en intégrant encore davantage les jeunes aux programmes du PNUD et en aidant les pays où sont menés des programmes à créer des mécanismes d'autonomisation, d'engagement et d'inclusion des jeunes, notamment les jeunes vulnérables et marginalisés.
2. **Protéger les droits humains de la jeunesse** en s'inspirant d'une approche fondée sur les droits de l'homme pour la mise en œuvre de programmes, et en développant les capacités des jeunes à revendiquer et exercer leurs droits économiques, politiques, sociaux, civils et culturels.
3. **Souligner l'importance fondamentale de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des jeunes femmes**, tout en sachant que le développement humain durable ne sera jamais complètement atteint si les femmes et les jeunes filles ne sont pas en mesure de contribuer à leur société dans la même mesure que les hommes.
4. **Parvenir au développement humain durable** via la création de moyens de subsistance pour les jeunes pauvres et, en toutes circonstances, se laisser guider par des processus élargissant les options des jeunes en renforçant leurs capacités et opportunités de façon durable d'un point de vue économique, social et environnemental et bénéfique aux générations présentes sans compromettre les générations futures.
5. **Respecter l'appropriation et les initiatives nationales**, y compris le leadership des jeunes, avec les pays où sont menés les programmes en prenant des décisions concernant la meilleure façon de répondre aux aspirations des jeunes et avec le PNUD en aidant à développer les politiques, compétences de leadership et capacités institutionnelles en mesure d'assurer la pérennité des résultats pour les jeunes.
6. **Garantir la participation des jeunes et entendre leurs voix** en matière d'accès équitable des jeunes hommes et femmes à des opportunités de développement, reconnaître les jeunes en tant qu'agents positifs du changement pour leur propre développement, renforcer l'engagement civique des jeunes et leur participation aux institutions politiques et publiques.
7. **Encourager l'innovation à des fins de changement transformationnel**, en investissant dans le développement de nouveaux outils et nouvelles approches à la pointe de l'innovation, et envisager constamment la possibilité de reproduire à grande échelle les expériences réussies.
8. **Renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire** pour encourager l'échange de connaissances, d'expériences, de bonnes pratiques et autres ressources présentant des solutions de développement pour les jeunes, notamment des solutions propres au Sud conçues par de jeunes entrepreneurs.
9. **Optimiser le volontariat des jeunes pour le développement** afin d'encourager les jeunes à relever les défis en matière de développement, à développer leurs compétences et à renforcer la confiance et la solidarité de la société, et à favoriser la participation.
10. **Partager les connaissances entre les générations** en soutenant le transfert réciproque d'informations et d'expériences entre jeunes et anciennes générations, en renforçant le dialogue entre les leaders communautaires traditionnels, les jeunes et les personnes âgées, notamment en période de conflit et d'après-conflit.

groupes sociaux, politiques et économiques). L'approche fondée sur les droits adopte également une perspective holistique du développement, en reconnaissant que les droits sont interdépendants, étroitement liés et indivisibles ; c'est-à-dire que sans droits économiques et sociaux, les jeunes ne peuvent exercer pleinement leurs droits civiques et politiques.

La mise en œuvre de la stratégie pour la jeunesse encouragera l'intégration des principes (participation, non-discrimination, responsabilité) et standards des droits de l'homme à toutes les étapes du processus de définition des programmes. Ces étapes comprennent l'appréciation et l'analyse, la définition d'objectifs, l'élaboration de stratégies de développement des capacités, la mise en œuvre, et le suivi et l'évaluation. La stratégie cherche à développer les capacités des jeunes à revendiquer et exercer leurs droits, ainsi que les capacités des porteurs de droits pour qu'ils respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme, notamment lorsque ces obligations ont trait aux jeunes.

FIGURE 3 : PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES VIA UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

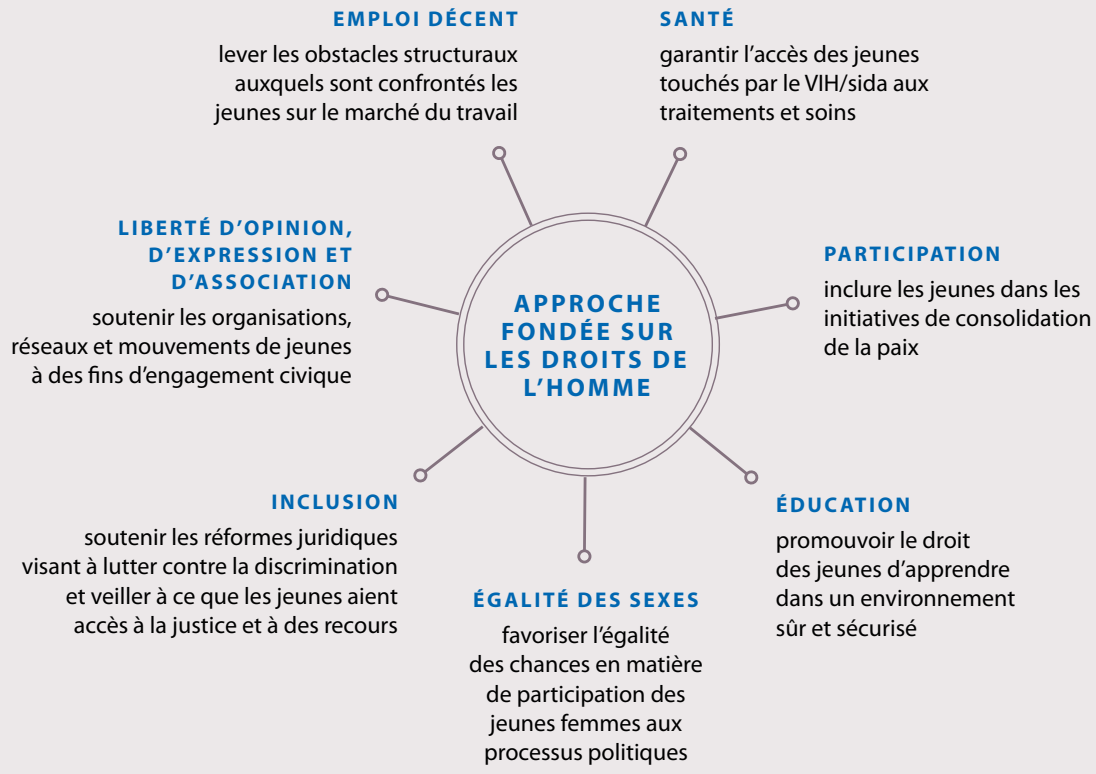

RÉSULTAT 1 DE LA STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE

Plus grande autonomisation économique des jeunes

Références au Résultat 1 du plan stratégique du PNUD : la croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus ; Résultat 4 : des progrès plus rapides sont réalisés dans le sens de la réduction des inégalités entre les sexes et de l'autonomisation des femmes ; Résultat 6 : dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder ; Résultat 7 : les débats et les actions concernant le développement à tous les niveaux accordent la priorité à la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion, conformément aux principes fondateurs de l'organisation.

Les politiques et pratiques du PNUD en matière de développement concernant les jeunes reconnaissent que la création d'emplois décents et de moyens de subsistance, y compris via le développement de l'économie locale, constituent des facteurs déterminants de l'autonomisation socio-économique des jeunes. Des jeunes autonomes au niveau économique contribueront plus activement au développement de l'économie locale ainsi qu'au développement humain durable. Le Résultat 1 de la stratégie du PNUD pour la jeunesse consiste à augmenter le nombre d'emplois pour les jeunes et également à renforcer la qualité des emplois en augmentant la productivité, en facilitant l'accès des jeunes à des secteurs plus productifs et en renforçant l'accès à la protection sociale. En outre, l'autonomisation économique des jeunes a des retombées sociétales importantes dont la promotion de la justice sociale et de l'égalité des sexes, et fournit les bases d'une transformation sociale via de plus fréquentes interactions constructives intergénérationnelles. L'emploi procure aux jeunes un sentiment d'identité et de dignité mais aussi de respect des valeurs et normes sociétales. Ainsi, il renforce la cohésion sociale, rétablit la confiance dans les systèmes et institutions politiques et fournit un excellent moyen d'échange d'idées et opinions entre les générations sur le lieu de travail.

Les programmes du PNUD en matière d'emploi des jeunes se concentrent sur les facteurs déterminant la demande et l'offre de main-d'œuvre ainsi que sur un environnement politique propice à la création d'emplois pour les jeunes et à l'amélioration générale de la qualité de l'emploi (la création d'emplois décents pour les hommes et les femmes).

Points d'entrée stratégiques pour la promotion de l'autonomisation économique des jeunes

(a) Du point de vue de la demande de main-d'œuvre :

- Soutenir l'accès des jeunes au financement, aux marchés et autres ressources qui augmenteront leurs capacités productives et leur compétitivité. Cela comprendra également le renforcement des capacités et la création de services aux entreprises et d'incubateurs d'entreprises. Une attention particulière sera accordée aux jeunes femmes entrepreneures et aux jeunes défavorisés.[44] (Résultats 1.1, 4.1)
- Soutenir les entreprises sociales[45], en renforçant les capacités des jeunes à aider les communautés, à résoudre les problèmes sociaux, à augmenter l'emploi des jeunes, à réduire la pauvreté et à redistribuer les dividendes à la communauté. (Résultats 1.1, 1.2, 4.1)
- Travailler avec les secteurs privé et public afin d'encourager l'emploi des jeunes via des mécanismes de stages et d'apprentissages et le recours à des mesures d'incitation des employeurs privés et publics à recruter des jeunes ou à s'attacher leurs services. (Résultats 1.1, 1.2, 4.1, 4.3)
- Travailler avec les gouvernements en période de crise ou de sortie de crise dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des mécanismes d'emploi public destinés aux jeunes et visant à garantir leurs moyens de subsistance et leur réintégration ; d'intégrer les jeunes aux initiatives en matière de consolidation de la paix et de réduire le risque que des jeunes au chômage ne rejoignent des groupes armés et/ou criminels. (Résultat 6.1)

(b) Du point de vue de l'offre de main-d'œuvre :

- Travailler au renforcement de l'employabilité des jeunes via le développement des compétences, capacités et connaissances et via la promotion de formes d'éducation non formelles. De telles initiatives viseront à soutenir la formation de jeunes peu qualifiés et défavorisés à des fins de mise à niveau de leurs compétences de sorte qu'ils soient plus à même de trouver un emploi dans des secteurs plus productifs, y compris en matière d'économie verte. (Résultats 1.1, 4.1, 4.3)

44 Concernant les marchés du travail, les jeunes pourraient également être désavantagés par leur handicap, leur appartenance à une ethnie ou une minorité, ou leur lieu de résidence.

45 Les entreprises sociales fonctionnent comme toute autre entreprise commerciale en termes économiques et financiers, mais les profits et/ou dividendes sont redistribués au sein de la communauté.

- Promouvoir les stages, l'apprentissage et le volontariat en tant que moyen d'acquisition de compétences dans le but de soutenir les jeunes dans la transition école-marché du travail ou leur réintégration sur le marché du travail après une longue période de chômage. (Résultat 1.1)
- Remédier à l'inadéquation des compétences en soutenant les agences pour l'emploi et les systèmes d'information sur le marché du travail. Les initiatives tâcheront également d'assurer une meilleure coordination entre les entreprises, les responsables politiques et les organismes d'enseignement et de formation professionnelle pour élaborer des programmes d'études fondés sur les évaluations et les prévisions du marché du travail. D'autres initiatives viseront à renforcer les systèmes d'information sur la main-d'œuvre et à faciliter la mise à la disposition des jeunes de données relatives au marché du travail. (Résultats 1.1, 4.3).

(c) Du point de vue de l'environnement :

- Soutenir le développement et la mise en œuvre de cadres institutionnels et politiques propices à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Une attention particulière sera accordée aux obstacles structurels auxquels sont confrontés les jeunes

ENCADRÉ 5 : DEUX INITIATIVES RÉGIONALES ENCOURAGEANT L'EMPLOI DES JEUNES

Les approches holistiques en matière d'emploi des jeunes constituent la principale caractéristique d'un programme régional mis en œuvre en Afrique subsaharienne et visant non seulement à créer des emplois mais également à promouvoir la cohésion sociale. Le programme régional pour la cohésion sociale et l'emploi des jeunes (YERP) en Afrique subsaharienne met l'emploi au cœur des politiques de croissance économique en stimulant la demande de main-d'œuvre, en favorisant la création d'emplois et d'entreprises, et en encourageant la formation et la formation professionnelle. En même temps, le YERP soutient la mise à disposition d'informations pertinentes sur les marchés du travail afin d'influencer la législation et facilite les stratégies favorisant la cohésion sociale et l'emploi décent.

Le programme a atteint des résultats probants. Il a :

- mis en place des partenariats stratégiques avec l'Union africaine et la CEDEAO pour appuyer l'harmonisation des cadres juridiques et des stratégies pouvant faciliter l'intégration régionale, et garantir les liens étroits entre création d'emplois, sécurité alimentaire, paix et développement inclusif ;
- créé une Commission nationale de la jeunesse au Sierra Leone et formé 400 jeunes agriculteurs au développement des exploitations agricoles et 300 jeunes à des compétences sociales telles que la pensée critique, la gestion des conflits et le leadership ;
- renforcé les capacités du ministère de la Jeunesse sénégalais ainsi que celles de deux institutions promouvant l'emploi des jeunes (Agence nationale pour l'emploi des jeunes, Fonds national pour la promotion de la jeunesse) à des fins de gestion et de mise en œuvre fondées sur les résultats de programmes d'emploi des jeunes ;
- formé plus de 125 agents d'instituts dédiés aux statistiques et à l'emploi afin de renforcer le système d'information sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Guinée-Bissau ;
- institutionnalisé les approches du type chaîne de valeur, à savoir des stratégies de création d'emplois pour les jeunes en vertu du programme actuel d'emploi pour les jeunes au Kenya, le gouvernement s'étant engagé à promouvoir les emplois verts et 128 serres ayant été créées afin de renforcer l'employabilité des jeunes.

Le second exemple est Youth-IN ou « Youth Innovation: A Caribbean Network for Youth Development » (Innovation des jeunes : réseau des Caraïbes pour le développement de la jeunesse), projet axé sur l'entrepreneuriat dans les Caraïbes. Dans le cadre de cette initiative, plus de 1 700 jeunes ont appris à créer et gérer une entreprise via une formation à l'entrepreneuriat dans des laboratoires d'affaires et via des séminaires en ligne. Des partenaires régionaux et nationaux travaillent avec Youth-IN pour définir des programmes de formation. Le Secrétariat de la CARICOM pilote l'initiative Créativité pour l'emploi et les opportunités commerciales (CeBo) qui vise à stimuler l'action entrepreneuriale parmi les jeunes aux Bahamas, au Belize, en Dominique, en Jamaïque et à Saint-Kitts-et-Nevis.

Youth-IN a accueilli le Challenge innovation Caraïbes 2013, une compétition et un accélérateur de création d'entreprises pour les jeunes entrepreneurs dans les États membres de la CARICOM, et élabore actuellement un système de soutien à ses activités.[a] La compétition comprenait un « éco-challenge » afin d'encourager les jeunes entreprises à s'engager en matière de conservation et protection de l'environnement. Youth-IN travaille également avec le Young Americas Business Trust (YaBt) sur un exercice de cartographie qui permettra d'évaluer les programmes d'entrepreneuriat en cours au sein de la CARICOM et fournira une plate-forme de données à des fins d'intervention au niveau national.

a. www.youthin-cic.net/about

femmes et autres groupes de jeunes défavorisés sur le marché du travail. (Résultats 1.2, 4.1, 4.2, 4.3)

- Continuer à apporter un soutien politique au développement de stratégies nationales donnant la priorité à la création d'emplois pour les jeunes, notamment pour les femmes et groupes défavorisés, et proposant un budget favorable aux jeunes. (Résultats 1.1, 4.3, 7.3)
- Encourager l'investissement dans des secteurs à potentiel de croissance en matière d'emploi des jeunes, tels que le secteur des services (par exemple le tourisme ou les services basés sur les technologies de l'information) ; inclure des mesures soutenant la création d'agences de développement économique locales et régionales menant à bien des initiatives centrées sur les jeunes. (Résultat 1.1)

Le PNUD collaborera dans la mesure du possible avec l'OIT et d'autres agences et partenaires des Nations Unies impliqués dans les questions liées à la jeunesse en tirant profit de l'expertise de chaque agence. Cela permettra d'assurer une approche cohésive et intégrale de l'autonomisation économique des jeunes.

Des jeunes Tunisiennes votent pour choisir les questions à la base de l'établissement d'une stratégie nationale pour la jeunesse.

NDI/ANGELA SHORT

RÉSULTAT 2 DE LA STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE

Meilleur engagement civique des jeunes et participation aux processus et institutions décisionnels et politiques

Références au Résultat 2 du plan stratégique du PNUD : il est répondu aux attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique ; Résultat 3 : les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base ; Résultat 4 : des progrès plus rapides sont réalisés dans le sens de la réduction des inégalités entre les sexes et de l'autonomisation des femmes ; et Résultat 7 : les débats et les actions concernant le développement à tous les niveaux accordent la priorité à la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion, conformément aux principes fondateurs de l'organisation.

Le Résultat 2 de la stratégie pour la jeunesse reconnaît la nécessité d'aider les jeunes à comprendre leurs droits et les voies leur permettant d'exercer leurs droits civils et politiques et de contribuer aux processus décisionnels qui auront des conséquences sur leur vie.

Points d'entrée stratégiques pour la promotion de l'autonomisation civique et politique des jeunes

(a) Renforcer la participation politique des jeunes aux processus, plates-formes et institutions politiques formels (par exemple élections, processus d'élaboration de la constitution, partis politiques, parlements) pour veiller à ce que davantage de jeunes soient en mesure d'influencer les processus décisionnels et d'élaboration des politiques.

- **À L'ÉCHELLE LOCALE :** Promouvoir des exercices de planification d'un développement communautaire adapté aux jeunes de manière participative et inclusive (c'est-à-dire via des comités consultatifs) (Résultats 2.4, 3.2)
- **AU NIVEAU NATIONAL :** habiliter les jeunes à travailler efficacement avec les institutions politiques et au sein de ces dernières et à participer aux processus politiques ; soutenir les plates-formes formelles et informelles favorisant le dialogue entre jeunes et leaders politiques (création d'un parlement/conseil

NV/PNUD BRÉSIL/FLAVIO LOPES

Consultation auprès de jeunes indigènes appartenant aux peuples Guarani, Kaiowá et Terena à Panambizinho, Mato Grosso.

national permanent de jeunes) ; soutenir la création d'un conseil d'étudiants pluripartite et interuniversitaire, et/ou de réseaux de conseils fantômes de jeunes au niveau local, débattre des politiques et déclarations communes sur la participation de la jeunesse et tisser des liens étroits avec les partis politiques, ainsi que développer les compétences des jeunes leaders et activistes politiques ; mettre à disposition un forum favorisant le dialogue à des fins d'articulation du soutien aux politiques et déclarations communes, garantir une présence appropriée des jeunes représentants au sein des organes de coordination et suivi des politiques en matière de jeunesse, à savoir le gouvernement et autres parties prenantes[46] (les groupes parlementaires de jeunes et les sections jeunesse des partis politiques peuvent également constituer d'importants vecteurs de diffusion de l'action collective des jeunes au sein et entre les partis politiques) ; encourager les campagnes de sensibilisation et de mobilisation pour la jeunesse pour le déroulement sans heurts d'élections ; soutenir les programmes de stages et favoriser la collaboration entre universités et institutions politiques. (Résultats 2.1, 2.4, 4.3, 4.4)

- **AU NIVEAU MONDIAL,** les jeunes doivent continuer à participer aux processus et conférences des Nations Unies pour s'assurer que les jeunes fassent entendre leur voix et contribuent aux consultations relatives à la prise de décisions, à la mise en œuvre et à la responsabilité. Les jeunes doivent en particulier être invités et encouragés à participer aux consultations pour l'après-2015, et plus d'efforts doivent être déployés pour définir les objectifs et indicateurs de la participation des jeunes à tous niveaux. (Résultat 7.1).
- Identifier les goulots d'étranglement culturels, sociétales et institutionnels obstruant la participation des jeunes aux plates-formes décisionnelles formelles et envisager des approches atténuants ces goulots d'étranglement. (Résultats 2.1, 2.3, 4.3, 4.4)

(b) Définir des programmes d'éducation civique et de volontariat pour faciliter une participation des jeunes plus inclusive. Cela implique une meilleure compréhension de la position des jeunes par rapport à l'engagement civique et l'activisme, des degrés d'engagement via des structures politiques formelles, et des raisons expliquant l'échec de la transition des jeunes de l'engagement civique à l'engagement dans des structures politiques formelles. (Résultat 2.4)

(c) Promouvoir le recrutement de jeunes fonctionnaires et les y préparer, renforcer la participation au sein des institutions publiques (au niveau national et infranational) et restaurer la confiance à leur égard, y compris pour des postes intermédiaires et supérieurs. (Résultats 2.1, 4.1, 4.3, 4.4)

(d) Soutenir des initiatives de jeunes en matière de transparence et responsabilité gouvernementale, en cherchant à lutter contre la corruption sectorielle, mener des audits sociaux et renforcer la responsabilité gouvernementale pour la prestation de services publics. (Résultats 2.2, 2.4)

(e) Soutenir la sensibilisation aux droits de l'homme des jeunes et leur promotion, la mise en œuvre d'instruments relatifs aux droits de l'homme et la promotion de l'accès à l'information. (Résultats 2.3, 4.3)

(f) Créer des environnements juridiques et politiques propices à des ripostes aux VIH qui renforcent les droits de l'homme des jeunes touchés par le VIH, autonomisent les jeunes femmes et les populations les plus à risque, et réduisent la violence sexiste. (Résultat 3.3)

(g) À travers une analyse personnalisée du contexte institutionnel[47], mieux comprendre les capacités des acteurs en jeu (tels que responsables politiques, universitaires, organisations de la société civile, médias et secteur privé) afin de définir des politiques et mécanismes inclusifs

46 Rapport sur le développement humain en Somalie 2012, p.132.

47 Note d'orientation du PNUD : Analyse institutionnelle et contextuelle, septembre 2012. La note a recours à une approche en termes d'économie politique afin d'analyser les interactions des différents acteurs (jeunes compris) dans un contexte de développement, et ce dans le but de déterminer la probabilité de réussite ou d'échec d'un programme.

ENCADRÉ 6 : INSTRUMENTS POUR L'ADOPTION DE POLITIQUES POUR LA JEUNESSE FONDÉES SUR DES DONNÉES FACTUELLES

Les initiatives de mobilisation pour l'adoption de meilleures politiques concernant la jeunesse doivent reposer sur les faits et exigent des données fiables. Une des ressources de communication des analyses en matière de jeunesse est le rapport national sur le développement humain (RNDH) axé sur la jeunesse.

Le PNUD a publié son premier rapport sur le développement humain en 1990. Depuis 1998, le PNUD a contribué au développement de rapports nationaux axés sur la jeunesse. Plus de 20 rapports nationaux ont vu le jour, les derniers en date pour l'Égypte, le Guatemala, le Nicaragua, le Qatar et la Somalie, tout comme un rapport infrarégional ayant trait aux Caraïbes et au Cône sud de l'Amérique latine.

Les RNDH axés sur la jeunesse sont utilisés comme instruments de plaidoyer et de développement des politiques, dans la mesure où leur processus de production fait participer tous les acteurs concernés du pays en question ainsi que le groupe cible.[a] Les RNDH axés sur la jeunesse se fondent sur des processus participatifs. Ils visent à impliquer les organisations de jeunes et sont documentés par des enquêtes, consultations ou discussions de groupe sur le groupe cible. Ils fournissent une analyse approfondie de la situation des jeunes dans le pays donné ainsi que des barrières et opportunités existantes, orientant ainsi les programmes du PNUD et le développement de politiques de jeunesse.

Plusieurs RNDH ont instauré des indices de jeunesse dans le but de mesurer les progrès du développement des jeunes. Un indice peut, selon sa construction, être utilisé comme référence pour le suivi de l'impact des programmes d'intervention sur le bien-être des jeunes, l'autonomisation et la variété d'obstacles auxquels ils sont confrontés. Un indice constitue un puissant outil de communication capable de sensibiliser aux enjeux et de générer un débat au sein d'un pays ou d'une région.

L'Égypte a proposé un indice du bien-être des jeunes qui mesure différents aspects du progrès tels que l'éducation, l'emploi, la pauvreté, la sécurité, les questions de genre, la participation, l'accès aux TIC, etc.[b] Le Kenya a mis au point un indice du développement des jeunes basé sur l'indice de développement humain mais ajusté à sa définition de la jeunesse.[c] La Somalie a présenté un indice de frustration de la jeunesse qui inclut des aspects sociaux tels que le manque de soutien familial, la toxicomanie ou le sentiment d'humiliation, en rassemblant ces données pour la première fois par le biais d'une enquête.[d] Un indice d'attentes des jeunes a été développé pour l'enquête ibéro-américaine sur la jeunesse afin de mesurer les attentes futures positives ou négatives dans chacun des 20 pays participants.[e]

La ventilation des données sur les jeunes selon le sexe ou la tranche d'âge pose certains problèmes. Les RNDH ont toutefois réussi à innover en matière de mesures du développement humain. L'élaboration d'un indice de jeunesse peut répondre à plusieurs besoins. Il peut être utilisé par des instituts nationaux de statistique, peut renforcer le suivi de l'évolution des programmes, et peut constituer un point de départ pour le lancement de futurs programmes de jeunesse.

a) Note d'orientation du RNDH, PNUD, 2013 ; b) Rapport sur le développement humain en Égypte 2012 ; c) Rapport sur le développement humain au Kenya 2009 ; d) Rapport sur le développement humain en Somalie 2012 ; e) 1ère enquête ibéro-américaine sur la jeunesse, juillet 2013.

favorisant l'engagement civique des jeunes. (Résultat 2.4)

(h) Soutenir les réformes juridiques afin de supprimer les discriminations à l'égard des segments marginalisés de la population, de promouvoir l'accès à la justice, et d'œuvrer à la mise en place d'un cadre juridique permettant aux jeunes de s'engager davantage dans les processus décisionnels et politiques. Le PNUD devra travailler en partenariat avec les institutions judiciaires nationales, y compris les conseillers juridiques, les facultés de droit, la police et les organismes chargés de l'application de la loi, les parquets et les organes judiciaires, pour renforcer la participation active des jeunes au sein de ces institutions et promouvoir l'accès des jeunes à la justice. De plus, les gouvernements et parlements nationaux, les organisations de la société civile et autres prestataires d'assistance électorale réviseront et débattront des cadres juridiques en matière de jeunesse et de participation des jeunes, et identifieront et lèveront les obstacles juridiques, propres à chaque cas de figure, à la participation des jeunes (par exemple obstacles pour l'enregistrement et le financement d'organisations dirigées par des jeunes). (Résultats 2.4, 2.6, 3.4, 3.5, 4.2, 4.4)

(i) Soutenir le renforcement des structures de gouvernance des organisations de jeunes et des réseaux d'organisations de jeunes au niveau local. (Résultat 2.4)

(j) Étudier la mesure dans laquelle les réseaux sociaux et les technologies de l'information peuvent faciliter l'accès à l'information et stimuler la participation politique, notamment des jeunes historiquement marginalisés[48] ; réfléchir à comment réduire la fracture numérique et promouvoir des

48 www.juventudconvoz.org est une plate-forme en ligne créée par le Bureau régional du PNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes à des fins de partage et débat des connaissances au niveau régional, dans le but de renforcer les capacités organisationnelles des individus et des jeunes leur permettant d'avoir une influence sur les politiques publiques.

approches plus inclusives pour la diffusion, le partage et la mise en réseau d'informations. (Résultat 2.4)

(k) Quant aux politiques nationales en matière de jeunesse, le PNUD soutiendra les processus de révision ou de mise en œuvre des politiques de jeunesse ; défendra des budgets favorables aux jeunes pour accompagner la mise en œuvre des politiques ; continuera à soutenir le développement d'instruments fondés sur des données factuelles tels que les indices de participation politique des jeunes et les rapports nationaux sur le développement humain concernant les jeunes afin d'orienter les politiques de jeunesse. (Résultats 2.4, 4.3, 7.3)

(l) Au vu des avancées en matière de TIC et de l'importance croissante des mégadonnées, le PNUD étudiera également la possibilité d'avoir recours à des technologies et approches innovantes d'engagement des jeunes dans le recueil et l'analyse de données, le processus décisionnel, et le suivi des politiques publiques et initiatives de jeunes.[49] (Résultat 7.6)

Le PNUD cherchera à mettre en place des partenariats avec des organisations de la société civile (OSC), des instituts d'enseignement et des médias afin d'encourager la participation continue des jeunes et l'éducation civique dans les écoles, universités et autres cadres d'éducation formels ; de concevoir des programmes de formation en tant qu'incubateurs de nouveaux projets ; de soutenir le développement communautaire axé sur la jeunesse et les organisations de volontariat ; d'apporter un soutien flexible aux projets innovants et à petite échelle en matière de jeunesse ; et de renforcer les capacités des jeunes membres de partis politiques dans un contexte pluripartite. Lors de périodes électorales, le PNUD pourrait s'associer à des organismes de gestion électorale et des OSC afin de garantir la participation des jeunes à toutes les phases des campagnes de sensibilisation menées auprès des électeurs et afin d'inclure des jeunes en tant qu'observateurs. Lors de périodes post-électorales, le PNUD encouragera les parlements, les gouvernements et les OSC à vocation de militante à faire entendre les voix des jeunes au sein des parlements et gouvernements, facilitera la création de conseils et/ou parlements de jeunes gérés par des jeunes, assurera la promotion des organisations œuvrant pour la jeunesse, invitera les groupes de jeunes à visiter les parlements nationaux, mettra en place des programmes de stage destinés aux étudiants au sein des parlements, des institutions juridiques et judiciaires et de la fonction publique, créera et soutiendra des conseils de jeunes au niveau local, et formera et aidera les jeunes membres des parlements.

49 Document de travail du PNUD : Innovations in Monitoring & Evaluations Results (Innovations en matière de résultats du suivi et de l'évaluation), novembre 2013.

RÉSULTAT 3 DE LA STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE

Meilleur engagement des jeunes à l'égard du renforcement de la résilience

Références au Résultat 2 du plan stratégique du PNUD : il est répondu aux attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique ; Résultat 4 : des progrès plus rapides sont réalisés dans le sens de la réduction des inégalités entre les sexes et de l'autonomisation des femmes ; Résultat 5 : les pays sont à même de réduire les risques de conflits et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques ; et Résultat 6 : dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder.

Le redressement et le retour sur le chemin du développement durable doivent débuter dès que possible pendant les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle.

Points d'entrée stratégiques pour la mobilisation et l'autonomisation des jeunes en tant qu'agents positifs du changement au sein de leur communauté, notamment en période de sortie de crise et de catastrophe naturelle

(a) Soutenir dès que possible la stabilisation des moyens de subsistance des jeunes des deux sexes en temps de crise comme assise fondamentale de la résilience et de la cohésion sociale. Les points d'entrée comprennent l'emploi d'urgence et l'entrepreneuriat (voir également le Résultat 1 de la stratégie pour la jeunesse) et la récupération de moyens de subsistance essentiels, y compris le développement des compétences et l'accès au financement. Fournir aux jeunes à risque de rejoindre des groupes armés ou criminels des moyens de subsistance alternatifs/diversifiés pour la prévention des conflits. Faire participer les jeunes aux efforts de redressement (par exemple, en réhabilitant des infrastructures communautaires sociales et socio-économiques) afin de donner une image plus positive des jeunes à risque tentant de se réintégrer. (Résultats 6.1, 6.2, 6.4)

(b) Mobiliser la jeunesse pour la préparation à une catastrophe, la sensibilisation et les réponses postérieures aux catastrophes, notamment celles axées sur la création

ENCADRÉ 7 : LE YÉMEN UTILISE UN INSTRUMENT 3X6 AFIN D'AUGMENTER L'EMPLOI DES JEUNES

En s'inspirant du succès de la gestion de la sortie de conflit au Burundi, le gouvernement du Yémen a adopté l'approche 3x6 pour l'apport d'innovation à l'emploi des jeunes via le recours à des économies. Trois phases comprenant six activités clés promeuvent l'inclusion, la propriété et la durabilité. L'approche 3x6 est conçue pour créer des conditions propices au passage des hommes et femmes touchés par un conflit d'une économie basée sur l'emploi d'urgence au développement durable via l'octroi d'une rémunération en espèces, la réalisation d'économies, la planification commerciale, le contrôle de la durabilité, l'attribution de prêts et la mise en œuvre encadrée d'une petite entreprise. Elle permet également aux bénéficiaires des projets de prendre en main leurs propres processus de développement et de contrôler leurs résultats.

L'approche a été adoptée par le Plan d'action pour l'emploi des jeunes du pays, approuvé par le Conseil des ministres et amis du Yémen en septembre 2013, et donne la priorité à la mise en œuvre immédiate en vertu de l'accord de transition ou MAF (Mutual Accountability Framework (Cadre de responsabilité mutuelle), Priorité 9 : emploi des jeunes). Cette initiative a déjà réduit la probabilité des jeunes de rejoindre un conflit armé et renforcé leur engagement dans la transition sociale et économique. Avec un budget total de 10 514 000 $ sur une période de deux ans, suite à un projet pilote (2012-2013) qui a porté ses fruits, le projet d'autonomisation économique des jeunes (YEEP II) tentera d'autonomiser économiquement 8 000 jeunes vulnérables via la création d'opportunités professionnelles. Le projet vise à soutenir le gouvernement et la population yéménite dans la lutte contre le chômage des jeunes qui est considéré comme l'une des principales causes du conflit de 2011.

Le soutien du PNUD à la mise en œuvre de ce plan comprend la hausse des effectifs au sein du cabinet du premier ministre et du ministère de la Planification et de la Coopération internationale. Le bureau du Yémen au sein du PNUD travaille en amont sur le plan politique pour soutenir ce plan national d'emploi des jeunes, et en aval pour la mise en œuvre de l'approche 3x6, deux aspects intrinsèquement liés dans la démarche de propriété nationale intégrale et d'économie d'échelle.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet du PNUD consacré au Yémen : www.undp.org/content/yemen/en/home/library/poverty/3x6-approach-for-youth-economic-empowerment-project/

d'emplois d'urgence, la réhabilitation des infrastructures communautaires et la gouvernance locale. Identifier les capacités locales, s'y associer et s'en inspirer, en reconnaissant les contributions et le potentiel des jeunes en matière de réponses d'urgence, revitalisation, reconstruction et développement communautaire, notamment dans des zones écologiquement vulnérables. Faire participer les jeunes femmes en tant que gestionnaires des ressources naturelles dans les économies rurales. Soutenir les actions d'adaptation et d'atténuation et renforcer la participation effective des jeunes aux processus décisionnels en matière de changement climatique, via l'apport de perspectives et solutions innovantes. (Résultats 1.1, 5.2, 6.1, 6.2)

(c) Encourager les jeunes à consolider la paix, à effectuer des transitions pacifiques et à utiliser de nouvelles technologies pour mobiliser les communautés et la société à des fins de changement. Habiliter les individus ou groupes à prendre conscience et à assimiler les objectifs, options, compétences, ressources et moyens du processus décisionnel, pour leur permettre d'avoir recours à ces nouveaux éléments dans le cadre d'une médiation ou négociation.[50] Le PNUD soutient les initiatives faisant

PHOTO ONU/ISAAC BILLY

Garde d'honneur des Casques bleus rwandais

50 Adapté du rapport sur le développement humain au Népal 2004, p. 10.

PNUD/FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

Jeunes Nicaraguayens participant dans un programme de préservation de la biodiversité qui concerne également les moyens de subsistance et l'accès à une eau salubre, en donnant la priorité à l'éducation et aux stratégies de gestion des risques

participer les jeunes, afin de modeler la vision qu'ils ont de leur pays, en renforçant leurs capacités en matière de consolidation de la paix via des formations professionnelles et un apprentissage du savoir-être, pour leur permettre de contribuer à la réduction des facteurs favorisant la violence, au renforcement de la sécurité à l'échelle mondiale et à la prévention de nouveaux conflits armés. (Résultats 5.5, 5.6, 6.2, 6.4)

(d) Aider les jeunes et organisations de jeunes à jouer un rôle central pour le rétablissement de relations, dont l'établissement d'un nouveau contrat social entre l'État et ses citoyens (renforcement de l'État), en s'attaquant aux causes profondes de la violence, de l'exclusion et des conflits afin d'éviter qu'ils ne se répètent. (Résultats 2.4, 5.6, 6.2, 6.4)

(e) Analyser et soutenir les stratégies de résilience et réduction de la violence prenant en compte les questions de genre, notamment en période de conflit, d'après-conflit, de militarisation et de crise humanitaire. Cela impliquera la transformation des normes sociales et l'évolution des modèles de sexualité conduisant à des violences, par exemple les violences sexistes, les violences sexuelles et la violente affirmation des rôles masculins et de la masculinité. (Résultats 4.2, 6.2, 6.4)

IV. UNE APPROCHE À QUATRE VOLETS COMME GAGE DE RÉSULTATS

Les nombreuses activités proposées par la Stratégie du PNUD pour la jeunesse seront menées à bien via toute une gamme de processus. Les trois principaux résultats de la stratégie seront atteints via une approche à quatre volets.

A. Soutien au développement des capacités des jeunes et organisations de jeunes

L'une des principales mesures consistera à investir dans les capacités des jeunes et organisations de jeunes, en les équipant de sorte qu'ils puissent pleinement s'engager dans les processus de développement locaux et nationaux, en tant que promoteurs de la responsabilité sociale et de solutions de développement innovantes. Lorsqu'il collaborera avec les organisations de jeunes, le PNUD aura pour objectif de soutenir l'évaluation des capacités, renforcer les capacités organisationnelles à des fins de mobilisation et de diffusion, et développer des capacités institutionnelles (telles que processus décisionnels, degré de participation, connaissances et transparence, responsabilité, leadership, liens organisationnels et coordination, capacité de gestion des conflits).

1. Aptitude au leadership des jeunes

Le prochain volet de développement des capacités des jeunes et jeunes organisations aura trait au développement du leadership, et ce via une formation au leadership comprenant une formation à la négociation, à la médiation et au plaidoyer pour une meilleure articulation des politiques et déclarations liées à la jeunesse. Il conviendra de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire à des fins d'échange des pratiques de leadership chez les jeunes, telles que les plates-formes électroniques, les forums, les camps d'innovation et de leadership ou les programmes d'échange de jeunes leaders. L'organisation de fora pour la jeunesse au niveau local, national, régional et international traitant de différentes questions liées au développement renforcera également les compétences de leadership des jeunes et contribuera au développement d'une nouvelle génération de jeunes leaders. Le point central de ces activités sera la participation des jeunes issus de communautés marginalisées, en accordant une attention particulière à l'égalité entre les sexes.

De par l'engagement des jeunes et organisations de jeunes au développement du leadership, le PNUD

L'une des principales mesures consiste à investir dans les capacités des jeunes et organisations de jeunes, en les équipant de sorte qu'ils puissent pleinement s'engager dans les processus de développement locaux et nationaux, en tant que promoteurs de la responsabilité sociale et de solutions de développement innovantes.

Une agente de formation du mouvement pour les droits des femmes aux Fidji signe pour la campagne #TimeToAct à Suva City.

MOUVEMENT POUR LES DROITS DES FEMMES AUX FIDJI

favorisera une compréhension fondée sur des données factuelles de l'actuelle sphère d'influence et de la corrélation entre leadership des jeunes, participation au développement de politiques et programmes, et participation aux organes décisionnels locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

2. Environnement favorable

Un environnement favorable constitue un élément déterminant dans la mesure où la nature des dynamiques et expériences entre les organisations de jeunes, organisations de la société civile et gouvernements est diverse et dépend largement des caractéristiques de l'État et de la gouvernance. À cet égard, le PNUD soutiendra le renforcement des capacités gouvernementales (et pas uniquement celles des ministères de la Jeunesse et des conseils supérieurs des jeunes) ainsi que celles des organes décentralisés qui encouragent l'engagement et la participation des jeunes. Les formations de jeunes par les pairs seront vivement encouragées.

Lors du travail avec les jeunes et les groupes de jeunes sur le développement des capacités et du leadership, le PNUD maintiendra son étroite collaboration avec les gouvernements locaux et nationaux et les groupes de la société civile afin de mettre au point et de soutenir des plates-formes adaptées où les jeunes hommes et femmes peuvent s'exprimer, être entendus et apporter leur contribution.

ENCADRÉ 8 : SOUTIEN AU LEADERSHIP DES JEUNES

ASIE : Afin de créer une masse importante de leaders dans une optique de bonne gouvernance, un projet en Asie a investi dans des acteurs-clés du changement capables d'influencer les résultats en termes de gouvernance. En reconnaissant les jeunes comme acteurs clés de l'agenda pour le développement national et mondial, le Centre régional Asie-Pacifique du PNUD de Bangkok a mis en place entre 2005 et 2009 l'initiative Asia Young Leaders for Governance (AYLG). Les formations ont fait participer des leaders âgés entre 25 et 35 ans travaillant au sein de gouvernements ou dans les domaines du leadership de bonne gouvernance. Le projet a été établi en partenariat avec LEAD international, une organisation non gouvernementale internationale, afin de produire un ensemble de kits personnalisés de ressources pour le leadership, d'organiser cinq cours de leadership au niveau national et infranational, de former 29 formateurs de leaders et de délivrer un diplôme à 187 participants formés aux compétences en leadership. Les acteurs et bénéficiaires ont par la suite reproduit bon nombre de techniques et adapté les approches à leur pays et dans la langue locale.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : L'initiative New Youth Leaderships a été lancée en 2009 par le fonds d'affectation du PNUD pour l'Espagne et le RBLAC, dans l'objectif de contribuer au renforcement du leadership politique et social des jeunes issus de populations autochtones (les afro-descendants ont été inclus par la suite) et de leurs organisations. L'initiative New Youth Leaderships a permis l'organisation de sept séminaires au niveau national et de deux dialogues au niveau régional. 661 jeunes leaders autochtones ont été formés au cours de ces événements. Ils sont issus des pays suivants : Colombie, Équateur, Guatemala, Mexique et Paraguay.

B. Engagement via la sensibilisation, la mobilisation et l'intégration des questions liées à la jeunesse dans toutes les sphères de la planification du développement

Dans des pays ou environnements dans lesquels les systèmes/réseaux d'échange et de diffusion d'informations sur la jeunesse font défaut ou sont peu développés, l'investissement dans le développement et la mise en œuvre de tels mécanismes en lien avec l'État et des acteurs non étatiques doit être une priorité. La mise en place de partenariats aura pour but de concevoir des supports et voies adaptés de communication et diffusion d'informations qui recueilleront, maintiendront et développeront l'intérêt et la participation des jeunes à la planification et à des solutions de développement humain durable. Les mécanismes d'informations sur la jeunesse prendront en considération la diversité des jeunes et leur accès aux outils de communication, aux technologies de l'information et aux réseaux sociaux. Une attention spéciale sera accordée aux groupes de jeunes exclus de la sphère numérique, dont les jeunes vivant en zone rurale, les jeunes vivant dans des zones de conflit, les jeunes souffrant de handicap et les jeunes analphabètes. L'identification de jeunes ambassadeurs de bonne volonté qui constituent des figures éminentes au niveau national, régional ou mondial permettra de soutenir cette initiative de « récupération » des jeunes ne bénéficiant pas d'un accès aux TIC, notamment si les informations peuvent être transmises via le sport, la musique, l'art ou la culture.

L'intégration des perspectives des jeunes et des questions liées à la jeunesse dans les processus de planification du développement mènera à une

PHOTO ONU/RICK BAJORNAS

La cérémonie de clôture des célébrations de l'Année de la jeunesse de l'ONU a mis l'accent sur le rôle des jeunes filles et femmes dans la promotion du dialogue et de l'entente mutuelle.

collaboration avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'avec des acteurs du développement. L'identification de points d'entrée à des fins de plaidoyer et d'intégration des jeunes dans les processus décisionnels, de budgétisation et de mise en œuvre au niveau national, sectoriel et infranational est envisagée sous forme de processus pluriannuel et pluripartite visant à modifier, dans bon nombre de cas, la nature même des normes et pratiques décisionnelles d'un pays donné. Le PNUD travaillera avec des experts et des champions de l'intégration des jeunes dans la planification du développement, afin de soutenir la participation des jeunes hommes et femmes à la planification, la conception, la mise en œuvre, la mesure et l'engagement auprès de gouvernements dans le cadre de politiques et programmes contribuant à la planification, aux solutions et à l'innovation en termes de développement humain durable.

Le PNUD est le seul capable d'inspirer les revendications des jeunes et de garantir l'inclusion des questions liées à la jeunesse aux domaines de priorité du développement que sont la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique, les crises et le relèvement, l'environnement et l'énergie, la santé et le VIH, et l'autonomisation des femmes en tant que modèle d'engagement efficace des jeunes. Dans le cadre du paradigme de l'après-2015, le PNUD contribuera à l'intégration des jeunes dans tous les domaines pertinents, ainsi qu'à la participation aux consultations nationales et aux débats à l'échelle mondiale. De même, lors de phases ultérieures, le PNUD apportera sa contribution en fournissant des données factuelles et de nouveaux éléments relatifs au développement d'indicateurs et d'objectifs pertinents en matière de jeunesse.

L'intégration des revendications des jeunes dans les politiques et programmes de développement sera complétée par la mise en place de mécanismes organisationnels favorables aux jeunes au sein du PNUD au niveau mondial, régional et national, dont la formation de comités consultatifs techniques de jeunes et de groupes de travail sur l'engagement des jeunes pour contrôler le degré d'inclusion des jeunes aux processus de planification organisationnelle ; le développement d'une stratégie de communication, d'apprentissage et de sensibilisation à des fins d'intégration des jeunes ; et la réforme du programme de stage existant au sein du PNUD et des exigences quant au recrutement à des postes de junior afin de permettre à tous les jeunes, dans toute leur diversité, d'apporter leur contribution, et notamment ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés.

Les plates-formes d'engagement telles que le crowdsourcing, les jeux, les technologies mobiles et autres plates-formes et approches innovantes émergentes doivent être explorées davantage.

Les activités de mobilisation à des fins d'autonomisation et d'engagement des jeunes des deux sexes dans des processus de développement prendront différentes formes, dont :

- le développement, la facilitation et la promotion d'une plate-forme mondiale d'échange des connaissances afin de faciliter les échanges Nord-Sud, Sud-Sud, Sud-Nord et triangulaires, ainsi que les partenariats publics-privés ;
- l'intégration et la sensibilisation, en lien avec le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse, et notamment la mise en œuvre, le suivi et la publicité du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse (Youth-SWAP). En collaboration avec les agences partenaires des Nations Unies et l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, le PNUD encouragera l'adoption de politiques et mécanismes plus inclusifs aux différents niveaux auxquels il opère et identifiera de plus grandes synergies pour une meilleure collaboration et visibilité des programmes communs mis en place au sein du système des Nations Unies ;
- l'intégration et la sensibilisation en lien avec les gouvernements ; le PNUD continuera de favoriser le renforcement de la participation des jeunes à la gouvernance via des examens des lois, des comités consultatifs de jeunes, la production de et le soutien à des rapports axés sur les jeunes, le plaidoyer pour des questions intéressant les jeunes hommes et femmes ainsi que les responsables politiques dont la durabilité et le changement climatique, le rôle des jeunes en tant qu'agents actifs de transformation sociale, l'employabilité et l'entrepreneuriat, et les TIC pour des services sensibles aux questions de genre proposés aux jeunes (utilisation de téléphones portables afin d'avoir accès à des services d'information, médicaux et judiciaires). Le solide positionnement du PNUD vis-à-vis des gouvernements devrait servir en matière de mobilisation en faveur de politiques de jeunesse ou de renforcement de la participation et représentation des jeunes aux processus décisionnels ;
- l'intégration et la sensibilisation en lien avec les OSC et le soutien de l'État aux organisations dirigées par des jeunes, soutien éclairé par une évaluation des organisations de jeunes, contribueront au renforcement de leurs capacités en matière de plaidoyer sur des questions liées à la jeunesse au niveau local et national. Il est nécessaire d'adopter des approches spécifiques à l'égard de la formation des jeunes pour qu'ils puissent mieux faire valoir leurs droits et défendre leurs intérêts dans des périodes de conflit ou d'après-conflit.
- Étant donné que les réseaux sociaux et les TIC se sont avérés être de précieux outils de mobilisation et formation de groupes d'intérêt, atteindre les jeunes hommes et femmes via des campagnes innovantes et de nouveaux médias sera un élément essentiel d'intervention auprès des jeunes et de sensibilisation aux questions liées à la jeunesse. Les plates-formes

ENCADRÉ 9 : COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA DÉFENSE DES JEUNES EN ASIE

Le N'Peace Network (PNUD, Search for Common Ground et Institut pour la sécurité inclusive) est mis en place par le Centre régional Asie-Pacifique du PNUD et reconnaît le leadership des femmes en matière de prévention des conflits, résolution des différends, reconstruction et paix. L'initiative N'Peace Awards comprend une catégorie de champions de la paix émergents qui cible les femmes âgées de 25 à 35 ans. Les jeunes femmes qui reçoivent la récompense et deviennent membres du réseau N'Peace ont l'opportunité de présenter et mettre en valeur leur travail au niveau régional et de participer à des formations, forums et activités de mobilisation. Le rôle du bureau régional consiste à organiser des formations et manifestations, à faciliter le partage des connaissances et à fournir des opportunités de mobilisation au niveau régional. Les forums gouvernementaux régionaux tels que l'ASEAN et l'ASACR constituent autant d'espaces dont le PNUD pourrait se servir pour défendre un meilleur engagement des jeunes et l'intégration des questions liées à la jeunesse aux dialogues politiques.

ENCADRÉ 10 : IDENTIFICATION DE BONNES PRATIQUES CONCERNANT LES POLITIQUES DE JEUNESSE

Au sein des pays ibéro-américains, 25 pour cent de la population totale est âgée de 15 à 29 ans, le chômage des jeunes a soulevé des défis majeurs, et les besoins fondamentaux de 25 pour cent des jeunes latino-américains ne sont toujours pas satisfaits. Il est dorénavant essentiel de répondre aux questions liées à la jeunesse.

Le PNUD, en lien avec l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ), le FNUAP, la CEPALC et l'UNESCO, a lancé en novembre 2012, lors du 22e Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, une publication innovante présentant 20 exemples de politiques publiques ciblant et engageant les jeunes les plus marginalisés en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Espagne et au Portugal. Cette initiative constitue une tentative de reconnaissance de la totalité des processus gouvernementaux et de leurs résultats en matière de développement des jeunes dans le cadre ibéro-américain. Elle a été complétée par une enquête régionale visant à l'analyse politique plus poussée de la jeunesse. Ces initiatives, conçues et mises en œuvre par les gouvernements, les ONG et le secteur privé, proposent des alternatives intéressantes au développement des jeunes, et pourraient être facilement reproduites. De nombreux secteurs/domaines sont impliqués tels que l'entrepreneuriat, le microcrédit, le renforcement des capacités, les systèmes de bourse, la santé et les centres d'informations de jeunes.

La publication est disponible à l'adresse suivante : http://www.oij.org/file_upload/publicationsItems/document/20121114001302_13.pdf

d'engagement telles que le crowdsourcing, les jeux, les technologies mobiles et autres plates-formes et approches innovantes émergentes doivent être explorées et exploitées. Il est fondamental de s'assurer que les moyens d'engagement soient axés sur l'utilisateur et adaptés à la jeunesse ; cela implique la participation des jeunes dès le début du processus d'engagement pour garantir la conception de méthodes d'engagement adaptées à l'utilisateur. S'inspirer de solutions locales existantes et promouvoir la création d'un espace où les jeunes développeraient leurs propres solutions et nouvelles approches constituent également des éléments fondamentaux.

Les réseaux créés entre les jeunes et la population, les institutions, les groupes de la société civile, les médias, le secteur privé, les agences sœurs du système des Nations Unies, etc. donneront un puissant élan à la génération de nouvelles idées et à leur concrétisation.

C. Influence via un leadership informé, des débats et réseaux mondiaux sur les politiques

Le cadre des OMD arrivant à son terme en 2015, un leadership informé pour la réalisation des OMD et l'introduction de l'agenda pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable est de la plus haute importance. Les jeunes ont un rôle important à jouer en termes de participation, de pouvoir décisionnel et d'influence dans les futurs débats et discussions politiques sur le développement où les parties prenantes vont étudier les enseignements tirés du cadre des OMD et développer des solutions tournées vers l'avenir et capables de relever les défis complexes auxquels est confrontée notre planète. Il s'agira surtout de faire participer les jeunes depuis toujours exclus de ces débats sur le développement et de renforcer les liens entre les jeunes et les organisations et réseaux de jeunes afin d'optimiser l'impact collectif sur les dynamiques des politiques publiques. Le PNUD

VNU/JI HYUN YANG

Des jeunes considèrent les priorités de développement futures pendant la Journée internationale de la jeunesse à Astana, au Kazakhstan.

Le PNUD est bien placé pour faciliter le dialogue avec les gouvernements et les organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques en matière de participation des jeunes aux processus décisionnels et au développement de politiques de jeunesse.

apportera son soutien aux leaders d'aujourd'hui et de demain afin qu'ils définissent et maximisent le leadership éclairé en matière de systèmes de recueil, de mesure et d'analyse de données qui doivent être mis en place afin d'assurer le suivi des progrès de l'agenda pour l'après-2015.

D. Durabilité des progrès via le soutien au développement et à la mise en œuvre de politiques de jeunesse au niveau national

Tous les pays doivent se doter de stratégies plus efficaces visant à protéger les jeunes hommes et femmes de l'exploitation et l'abandon et à encourager leur participation éclairée et active dans toutes les sphères de la société. À cette fin, de nombreux pays ont cherché à mettre au point une politique de jeunesse intégrée et transversale, fondée sur le consensus et avec des perspectives à long terme. Les stratégies politiques nationales de jeunesse efficaces et bénéfiques aux jeunes sont celles qui habilitent les jeunes à avoir une réelle influence sur l'élaboration de l'agenda politique. Une politique de jeunesse nationale progressive contraint les responsables politiques traditionnels à travailler non seulement **pour** les jeunes, mais également **avec** eux et à prendre en compte leurs expériences lors du développement d'interventions et de services adaptés. Une politique de jeunesse nationale demeurera purement symbolique s'il ne s'agit pas d'une politique émanant de l'État, qui adopte une approche intégrée, transversale et cohérente, qui soit interdisciplinaire et pluriministérielle, et qui définisse des domaines d'intervention politique prioritaires et concrets servant de base au développement de projets spécifiques.[51] Une budgétisation favorable aux jeunes constitue également un élément fondamental dans le contexte de la planification fiscale et de la mise en œuvre politique du gouvernement.

Sans cadre politique cohérent au niveau national, les programmes de jeunesse sont encore principalement mis en œuvre dans des secteurs à faible portée.

Le soutien au développement des politiques implique d'influencer les cadres juridiques à des fins de mise en œuvre des politiques, de réviser le contexte institutionnel et d'aider à garantir que les ressources financières et humaines ainsi que les connaissances nécessaires soient mobilisées pour ladite mise en œuvre.

Le PNUD est bien placé pour faciliter le dialogue avec les gouvernements et les organisations de la société civile et autres acteurs non étatiques en matière de participation des jeunes aux processus décisionnels et au développement de politiques de jeunesse. Cela conduirait, par exemple, à encourager l'instauration d'indicateurs de jeunesse lorsque ces indicateurs font défaut ; la révision des cadres juridiques (environnement favorable) ; le développement des capacités des fonctionnaires et jeunes leaders pour la définition de politiques de jeunesse ; le recueil et l'échange de bonnes pratiques au niveau national et régional ; l'élaboration de rapports politiques relatifs à la jeunesse au niveau national comme base pour le développement de politiques de jeunesse et la révision de ces dernières ; et l'évaluation des politiques de jeunesse existantes et leur mise en œuvre. Tous les pays ne disposent pas d'infrastructures adaptées permettant le développement, la mise en œuvre et la révision des politiques de jeunesse nationales. Il conviendra de soutenir les structures à différents niveaux telles que les conseils de jeunes locaux, les conseils de jeunes municipaux et provinciaux, un conseil national des jeunes et des agences gouvernementales axées sur les jeunes. Il sera tout aussi important d'analyser les zones où des politiques de jeunesse nationales sont en place, pourquoi certaines ont été mises en œuvre et d'autres non, et comment les jeunes peuvent jouer un rôle en partenariat avec les gouvernements et autres acteurs dans la mise en œuvre des politiques existantes.

51 UNESCO, *Promotion de l'autonomie de la jeunesse à travers les politiques nationales,* 2004, p. 6-7.

V. SUIVI ET ÉVALUATION

Des efforts spéciaux seront déployés afin d'évaluer et d'assurer le suivi des politiques et programmes de jeunesse, en examinant les cadres, mécanismes ou outils actuels de suivi et/ou d'évaluation et la rareté des ressources consacrées à ces missions. Il est donc fondamental de développer des indicateurs de développement des jeunes, notamment des données ventilées par âge et par sexe (SADD). Dans l'idéal, ces indicateurs devraient exister en amont et en aval, afin de connecter la Stratégie du PNUD pour la jeunesse à des projets/programmes/politiques de jeunesses pertinents via lesquels il serait possible d'exploiter les résultats au niveau national, régional et mondial, y compris au niveau duYouth-SWAP. La mise en œuvre du Plan stratégique du PNUD, des programmes nationaux, régionaux et mondiaux et de leurs cadres de suivi et d'évaluation dotés de nombreux indicateurs fournit un cadre organisationnel permettant de suivre et de mesurer de manière cohérente les politiques de jeunesse spécifiques, et les politiques présentant des composantes jeunesse ou différentes stratégies pour les jeunes.

Plusieurs indices composites doivent être développés et utilisés ainsi que des indicateurs spécifiques par exemple axés sur la participation des jeunes aux processus décisionnels, les inégalités entre les sexes, la sensibilisation de groupes spécifiques de jeunes hommes et femmes tels que les jeunes en période de conflit ou d'après-conflit, et les perceptions et analyses par les bénéficiaires des services dédiés à la jeunesse. Le développement de systèmes statistiques est l'une des priorités du PNUD, et notamment la mise à disposition de données ventilées par âge et par sexe. Cela permettrait d'aider à mesurer non seulement la concrétisation de la Stratégie du PNUD pour la jeunesse en actions spécifiques mais également les résultats au sein des pays. Les PCAD nationaux respectifs et l'intégration à ces derniers des programmes de jeunesse et instruments de suivi associés du PNUD et des agences sœurs du système des Nations Unies fourniront également des données à des fins de mesure et de suivi de l'assistance. Le PNUD favorisera un environnement ouvert et permettant de comparer les données relatives aux progrès du développement aux indicateurs clés, et encouragera la mise en place de partenariats en soutien à la jeunesse afin de s'engager de manière plus constructive avec les responsables politiques.

PNUD

Le programme conjoint de l'ONU sur l'autonomisation des jeunes au Monténégro est orienté par les utilisateurs de sorte qu'ils puissent apporter des solutions à certains problèmes tels que le taux de chômage élevé chez les jeunes.

Les approches traditionnelles de suivi et d'évaluation comprennent souvent des examens trimestriels afin de vérifier si les étapes prédéfinies sont suivies. Aussi importantes qu'elles soient, ces approches peuvent ne plus s'avérer suffisantes ou trop lentes pour être en mesure d'influencer les processus décisionnels à temps. Au vu de la montée et de l'accessibilité des TIC, du recueil d'ensembles de données nombreux et complexes (les mégadonnées) et de la responsabilité accrue requise par la société civile et le grand public, notamment par les jeunes, il sera important de trianguler et valider les résultats via des techniques de suivi et d'évaluation traditionnelles, y compris, par exemple, le crowdsourcing, les statistiques participatives, le recueil de données mobiles et les micro-récits, entre autres.[52]

52 Document de travail du PNUD : Innovations in Monitoring & Evaluations Results (Innovations en matière de résultats du suivi et de l'évaluation), novembre 2013.

VI. MISE EN PLACE DE PARTENARIATS DURABLES ET INNOVANTS

L'autonomisation des jeunes dépend largement de la façon dont l'organisation sera capable de mobiliser des ressources et de la façon dont les partenaires de développement, le système des Nations Unies, les organisation régionales et internationales, les gouvernements, la société civile, les organisations de jeunes, les organisations non gouvernementales, les médias et le secteur privé aligneront leurs activités liées à la jeunesse et au développement et intégreront les perspectives des jeunes dans les politiques et programmes.

A. Renforcement des partenariats et dialogues avec la société civile et les organisations de jeunes

Le PNUD s'engagera de manière proactive auprès des experts et professionnels spécialistes de la jeunesse, des organisations de jeunes, des organisations de la société civile travaillant avec les jeunes, et des groupes d'experts en matière de jeunesse pour sensibiliser les jeunes et de les faire participer. Le soutien aux organisations de jeunes et les partenariats mis en place avec ces dernières tâcheront de favoriser l'autonomisation des jeunes et l'adoption de mesures dans leurs domaines d'intérêt, ainsi que leur représentation et participation aux processus décisionnels et de définition de programmes à tous niveaux. Ils tâcheront également de renforcer les efforts de mobilisation des jeunes via le renforcement des compétences et le développement des capacités.

Le PNUD cherchera à étendre ses partenariats avec des groupes de recherche et des associations de jeunes au niveau mondial, régional et national pour soutenir le développement des connaissances en matière de jeunesse et s'informer de la récente acquisition de connaissances. Le PNUD fera également participer des chercheurs spécialistes de la jeunesse aux processus de consultation relatifs à la définition de programmes de jeunesse et à la mesure des résultats, et ce afin de renforcer les approches fondées sur des données factuelles. Comme mentionné précédemment, l'approche du PNUD à l'égard des jeunes hommes et femmes comprend des activités où les jeunes sont considérés comme bénéficiaires (groupes cibles à atteindre via les réseaux sociaux, l'efficacité des programmes, les mécanismes d'information des jeunes et autres mécanismes de sensibilisation), comme partenaires (collaborateurs) et comme leaders (initiateurs, ambassadeurs, jeunes hommes et femmes menant des actions au nom du PNUD).

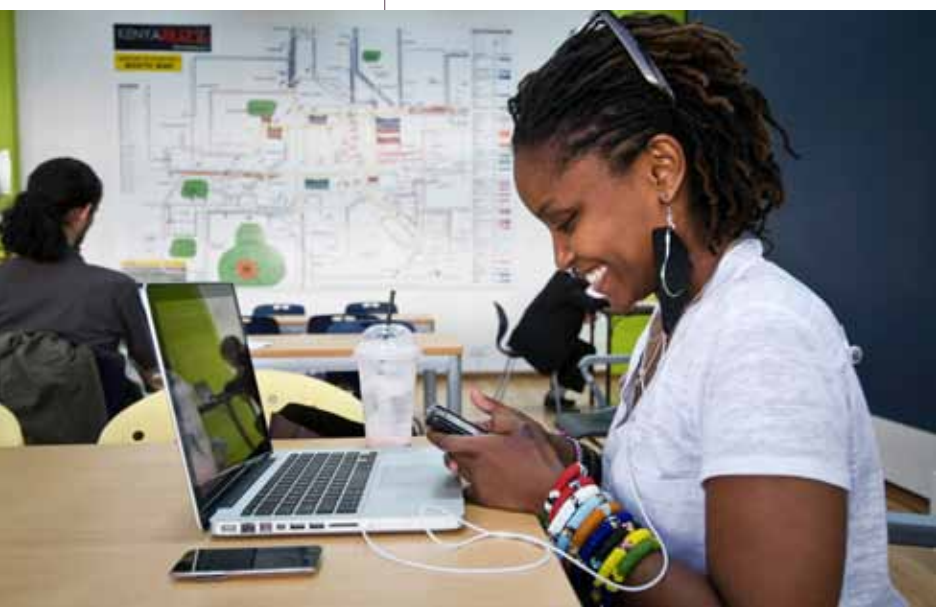

iHUB

Une jeune femme travaille dans un centre iHub, un espace d'innovation et d'entrepreneuriat destiné à la communauté technologique du Kenya.

B. Sensibilisation et renforcement des partenariats avec les gouvernements aux niveaux national et infranational

Tel qu'indiqué ci-dessus à plusieurs reprises, le PNUD continuera à collaborer avec les gouvernements sur tous les aspects de l'autonomisation des jeunes, du développement des capacités du secteur de la jeunesse aux activités de mobilisation, en passant par le développement et la mise en œuvre des politiques. Ce faisant, le PNUD examinera les environnements nationaux et locaux et adaptera des approches innovantes pour soutenir des interventions pertinentes auprès de la jeunesse, et collaborera avec les gouvernements afin de reconnaître et mieux satisfaire les besoins des groupes vulnérables et des jeunes à risque. Le PNUD défendra

l'agenda des jeunes à tous niveaux et dans tous les secteurs du gouvernement afin de sensibiliser l'ensemble des organes gouvernementaux, de faciliter les mécanismes de coordination et favoriser les politiques de jeunesse, et d'aider à veiller à ce que les initiatives gouvernementales relatives aux jeunes soient bien intégrées et se renforcent mutuellement. Les partenariats locaux seront tout particulièrement importants pour relever les défis émergents tels que les jeunes et la durabilité des villes, la responsabilité et la prestation de services. Le soutien à l'intégration des politiques de jeunesse dans des plans de développement nationaux constituera également une priorité dans la mesure où il aidera à garantir que la mise en œuvre de politiques de jeunesse soit réellement soutenue par un budget adéquat. Il sera également fondamental que le PNUD mette en place des partenariats avec des institutions régionales et que des processus intergouvernementaux garantissent l'alignement et la complémentarité avec les initiatives et approches stratégiques existantes.

C. Mise en place de partenariats pour une meilleure coordination et cohérence au sein du système des Nations Unies

Le PNUD contribue à l'objectif d'amélioration de la coordination et cohérence au sein du système des Nations Unies et entre ses nombreux partenaires issus des gouvernements, de la société civile, des organisations non gouvernementales et du secteur privé.

1. Contribution en tant que membre actif du Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse

Le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse (IANYD) constitue un important mécanisme interne d'intégration des initiatives menées par des entités individuelles des Nations Unies qui permet, via une coopération renforcée et de meilleure qualité, d'atteindre des résultats plus probants et à l'impact décuplé. Initialement conçu comme une plate-forme de partage de connaissances visant à l'échange d'informations entre entités des Nations Unies, l'IANYD

PHOTO ONU/RICK BAJORNAS

Ahmad Alhendawi, l'Envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, anime la session d'information d'une ONG à New York.

s'est transformé en un véritable programme commun de promotion du développement des jeunes au niveau mondial, régional et national. Depuis sa création en 2010, il s'est développé tant en termes d'adhésion que d'intégration. Le Réseau ne se contente pas de fédérer les initiatives des différentes entités des Nations Unies, il propose également une plate-forme pour l'engagement des jeunes qui explore de nouvelles façons de travailler plus étroitement avec les jeunes. Le PNUD contribue à la mise en œuvre, au suivi et à la diffusion du premier Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse, adopté en 2013 par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies (Youth-SWAP, voir annexe). En 2012 et 2013, le Réseau a axé une partie de son travail sur le renforcement de la collaboration inter-agences via le développement d'activités et d'actions liées au Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse et l'organisation d'une réunion publique avec des organisations, réseaux et mouvements dirigés par des jeunes. Aux fins du Plan d'action, le Réseau a établi des sous-groupes de travail thématiques dans le but de progresser dans les cinq domaines thématiques indiqués dans le Plan d'action. Le PNUD copréside avec l'ONU-Habitat le sous-groupe de travail sur la protection des droits, l'engagement civique et l'inclusion politique, et est particulièrement actif dans le sous-groupe de travail sur l'emploi et l'entrepreneuriat avec entre autres l'OIT.

En avril 2013, le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies adopte le Youth-SWAP, un cadre visant à orienter les programmes de jeunesse au sein du système de l'ONU.

ENCADRÉ 11 : PNUD ET UNV AU PIED D'ŒUVRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Grâce au soutien technique et financier apporté par l'UNV et le PNUD aux gouvernements et organisations de la société civile pour la mise en place de mécanismes de volontariat de jeunes au niveau national, cinq pays (Burkina Faso, Cap Vert, Mali, Mozambique et Togo) sont désormais dotés de lois relatives au volontariat et d'institutions fonctionnelles encourageant le volontariat des jeunes.

Les lois adoptées relatives au volontariat contribuent à la création d'un environnement propice : (1) au développement des jeunes en termes d'acquisition et de développement de compétences à des fins d'entrée sur le marché du travail et d'épanouissement personnel ; et (2) à la contribution des jeunes au développement, par exemple à la réalisation des OMD.

2. *Soutien au travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse*

Le PNUD contribue au plan de travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse, dont les missions correspondent au Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq années à venir et sont guidées par le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Le PNUD renforce également la coopération Sud-Sud et triangulaire ainsi que les partenariats entre les Nations Unies, les gouvernements et la communauté des jeunes afin de faire avancer le développement de la jeunesse.[53]

L'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse a désigné M. Ahmad Alhendawi, jordanien d'origine, comme premier Envoyé spécial pour la jeunesse. Il est entré en fonction le 17 janvier 2013 avec comme mission de rapporter au système des Nations Unies les revendications des jeunes. Il travaille également avec différentes agences des Nations Unies, les gouvernements, la société civile, des universitaires et les médias pour renforcer la position des jeunes et les rendre plus autonomes au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies. Le rôle du délégué à la jeunesse est également décrit par le Secrétaire général des Nations Unies comme un rôle d'« harmonisateur », rassemblant les entités des Nations Unies pour trouver de nouvelles formes de coopération avec et pour les jeunes. Le plan de travail du délégué à la jeunesse indique quatre domaines prioritaires : la participation, la mobilisation, les partenariats et l'harmonisation.

3. *Mise en place de partenariats avec les Volontaires des Nations Unies*

Un fonds d'affectation spécial a été mis en place afin d'encourager le volontariat des jeunes et d'exploiter l'énergie des jeunes du monde entier, et ce dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de développement tout en consolidant leurs moyens d'existence. Pour le PNUD et le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), le nouveau fonds d'affectation pour les jeunes constitue une nouvelle étape importante pour la mise en œuvre du programme Jeunes Volontaires des Nations Unies.[54] Le fonds assurera la promotion du volontariat des jeunes via des initiatives politiques et programmes des Nations Unies. Le PNUD collaborera étroitement avec le programme VNU afin de lancer des initiatives renforçant les capacités et les compétences de jeunes volontaires et professionnels, notamment dans le cadre de la transition des jeunes de l'école au marché du travail (voir Encadré 10), il tâchera de renforcer les capacités des gouvernements à développer leurs propres mécanismes de volontariat des jeunes au niveau national et régional, et contribuera à la paix et au développement de la société.

Le volontariat est largement reconnu comme étant un puissant moyen de transformation du rythme et de la nature du développement et il s'inspire des valeurs de base d'auto-assistance, de solidarité et de cohésion sociale. « Par le biais du volontariat, les jeunes développent un sens profond de l'engagement civique les amenant à provoquer un changement transformationnel au sein de leur communauté », a déclaré Helen Clark,

53 www.un.org/youthenvoy/the-envoys-work/workplan

54 Communiqué de presse du programme VNU, 25 janvier 2013.

Administratrice du PNUD, à propos du rôle des jeunes dans le changement de la société.

Le fonds d'affectation fournira les ressources financières nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une modalité de volontariat pour les jeunes qui, à terme, profitera chaque année à des milliers de jeunes s'engageant à travers le monde dans la consolidation de la paix et des activités de développement.

4. Partenariats au sein de la communauté de développement au sens large

Le PNUD mettra en place des partenariats avec des organisations multilatérales, internationales et régionales et des partenaires de développement afin de sensibiliser aux questions de développement ayant trait aux jeunes, et promouvra la coopération en matière d'intégration et de mobilisation des jeunes, de développement des politiques, de partenariats programmatiques et techniques, de recherche et de partage des connaissances sur la jeunesse, et d'évaluation des impacts. Le PNUD cherchera activement à conclure de nouveaux partenariats avec des institutions philanthropiques, des fondations et le secteur privé, dans le respect des principes liés à la responsabilité sociale d'entreprise. Étant donné que les jeunes hommes et femmes sont confrontés à différentes formes de discrimination sur le marché du travail, et afin de stimuler l'égalité des chances des jeunes à la recherche d'un emploi, les partenariats mis en place avec le secteur privé défendront notamment des pratiques non discriminatoires et l'appui aux changements culturels organisationnels dans la société et au sein des différents secteurs.

L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail doit être résolue via une meilleure coordination entre les entreprises, les responsables politiques, les institutions universitaires et les organismes de formation professionnelle dans la conception des programmes, l'encouragement à suivre des formations d'apprentissage, et le développement de programmes mettant davantage l'accent sur l'éducation et le renforcement des compétences pour soutenir les capacités et l'adaptabilité des jeunes sur le long terme. Il sera fait appel à des think-tanks et instituts de recherche pour soutenir les SADD et autres systèmes de recueil, recherche et analyse de données comparatives, entreprendre des recherches approfondies, et appuyer la production de connaissances.

Ces partenariats éclaireront les politiques et programmes du PNUD, amélioreront notre sensibilisation et renforceront l'impact et la durabilité de nos actions en matière de jeunesse et plus généralement de promotion du développement humain durable.

Le PNUD cherchera activement à conclure de nouveaux partenariats avec des institutions philanthropiques, des fondations et le secteur privé, dans le respect des principes liés à la responsabilité sociale d'entreprise.

Participants à la consultation nationale sur le volontariat des jeunes au Maroc

VNU/LABORATOIRE BRAHIM

PNUD OUZBÉKISTAN

Des participants à la formation en gestion de projets et innovation sociale en Ouzbékistan établissent leurs priorités, qui comprennent la création de groupes orientés par les utilisateurs de lutte contre les changements climatiques, d'apprentissage du tressage de perles aux jeunes femmes handicapées et de promotion de l'intérêt aux sciences et aux techniques parmi les étudiants.

VII. CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE D'EXÉCUTION DU PNUD

A. Équipe sur la jeunesse et système d'appui

Une équipe pluridisciplinaire du PNUD pour travailler sur la jeunesse, composé de personnels issus de différentes équipes professionnelles du Bureau de soutien aux politiques et programmes (BPPS), des bureaux régionaux et d'autres bureaux et unités du PNUD, restera la référence en matière de sensibilisation et de mise en œuvre de la Stratégie du PNUD pour la jeunesse. Ses missions comprendront également la conceptualisation et la coordination de manifestations mondiales de jeunes, la représentation du PNUD, le soutien aux politiques et programmes, et l'appui au suivi et à la communication au niveau global. L'équipe du PNUD opérera progressivement en tant qu'équipe d'appui et de coordination et sera assistée d'une équipe d'experts et de consultants reconnus qui pourrait être rapidement déployés afin de soutenir les bureaux nationaux. Cette équipe fera également office de principal interlocuteur entre le PNUD, l'IANYD et le bureau de l'Envoyé spécial pour la jeunesse du Secrétaire général des Nations Unies, soutiendra le renforcement des partenariats et les efforts de mobilisation des ressources, développera et maintiendra des plates-formes de gestion des connaissances et des communications au niveau mondial.

La désignation de points focaux pour la jeunesse au sein des bureaux, des centres et des bureaux nationaux du PNUD sera encouragée. Tous les services du PNUD sont incités à faire appel à des spécialistes de la jeunesse.

B. Gestion des connaissances

Un portail pour la jeunesse et une plate-forme de gestion des connaissances seront mis en place au sein du PNUD pour favoriser l'échange de connaissances via des discussions en ligne, des débats virtuels, des séminaires en ligne, la diffusion d'outils de connaissance et autres activités. Cela assurera la promotion du travail du PNUD en matière de jeunesse dans les réseaux sociaux et contribuera aux plates-formes et groupes onusiens existants.

C. Partenariats et mobilisation des ressources

Le PNUD mettra activement en place de nouveaux partenariats et mobilisera des ressources au niveau mondial, régional et national pour garantir la viabilité du déploiement de la stratégie.

D. Promotion des espaces d'engagement des jeunes

Le PNUD mettra en place un Comité consultatif pour la jeunesse qui se réunira tous les ans. Le PNUD encouragera également la création de conseils consultatifs pour la jeunesse au niveau des bureaux régionaux et nationaux du PNUD. La constitution de ces groupes prendra en compte les spécificités thématiques, l'équilibre hommes/femmes, la diversité du bagage socio-économique des membres, et accordera une attention particulière à la représentation de jeunes marginalisés et/ou défavorisés.

Le PNUD soutiendra également la création de groupes de travail sur la jeunesse des Nations Unies au sein des équipes nationales des Nations Unies ainsi que d'éventuels mécanismes de consultation mis en place par l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse.

ANNEXES

Annexe 1 : Définition de la jeunesse

La Stratégie du PNUD pour la jeunesse propose de se concentrer principalement sur les jeunes des deux sexes âgés de 15 à 24 ans, mais également d'ouvrir ce groupe aux jeunes des deux sexes âgés de 25 à 30 ans (et même jusqu'à 35 ans dans des circonstances bien précises).

À des fins de statistiques, les Nations Unies définissent les jeunes comme les individus âgés de 15 à 24 ans, sans préjudice d'autres définitions des États membres.[55] Plusieurs entités, instruments et organisations régionales des Nations Unies ont des définitions quelque peu différentes de la jeunesse reconnues par le Secrétariat des Nations Unies. Le tableau suivant[56] résume ces différences :

ENTITÉ/INSTRUMENT/ORGANISATION	AGE
Secrétariat des Nations Unies/UNESCO/OIT	Jeunes : 15–24 ans
ONU-Habitat (Fonds pour la jeunesse)	Jeunes : 15–32 ans
UNICEF/OMS/FNUAP	Adolescents : 10–19 ans Jeunes individus : 10–24 ans Jeunes : 15–24 ans
UNICEF/Convention des droits de l'enfant	Enfants âgés de moins de 18 ans
Charte africaine de la jeunesse	Jeunes : 15–35 ans

Dans de nombreux pays du monde, la transition vers l'âge adulte et l'autonomie a lieu après 24 ans ; et même à 30 ans, un individu a toujours besoin d'opportunités en termes de développement des capacités, soit en raison d'un marché de l'emploi concurrentiel, soit pour réussir dans un poste à responsabilité ou une carrière politique. Certains estiment que la limite d'âge de la jeunesse devrait être réduite, en tenant compte des réalités sociétales à travers le monde (par exemple, dès l'âge de 13 ans, un jeune consommateur de drogue ou une jeune mère devraient pouvoir être pris en charge par des programmes dédiés à la jeunesse afin de les réintégrer dans un environnement plus sain et plus sécurisé). Mais selon d'autres, on ne devrait qualifier de jeunes que les individus âgés d'au moins 18 ans, soit l'âge à partir duquel il est possible de voter dans la plupart des pays.

55 Fiche d'information de l'ONU DESA, Définition de la jeunesse.

56 Ibid. Références : Instruments ONU, statistiques des Nations Unies ; Agenda 21 ; FNUAP ; UNICEF ; Union africaine, 2006.

Bon nombre de pays ont d'autres définitions de l'âge des jeunes dans leur politique nationale de jeunesse. Pour la Charte africaine de la jeunesse, les individus âgés de 35 ans sont considérés comme jeunes, cette limite atteignant les 40 ans dans certains pays du Pacifique. La politique Jeunes en développement de l'USAID[57] plaide fortement en faveur de la non-limitation de la définition à 25 ans.

La diversité montre qu'il existe différentes façons de définir la jeunesse compte tenu des priorités programmatiques et politiques : définitions démographiques, bio-psycho-sociales et sociologiques. Tandis que la plupart des pays et institutions adoptent une définition selon l'âge, d'autres s'en remettent à une perspective sociologique de la jeunesse, considérant la jeunesse comme une période de transition vers l'âge adulte[58] qui ne coïncide pas toujours avec les transitions bio-psycho-sociales. La définition sociologique envisage la diversité des expériences des jeunes et la manière dont ces dernières sont influencées par des réalités sociales complexes, ainsi que la capacité des jeunes à y faire face. Des descriptifs de classe, ethnie/race et genre constituaient les principaux moteurs des perspectives et de l'identité des jeunes, et ont dorénavant été complétés par bien d'autres facteurs tels que la géographie, la mobilité, le handicap, l'éducation et la technologie. Les innombrables combinaisons de ces facteurs sont à l'origine de perspectives de vie plus ou moins satisfaisantes.

L'enjeu clé dans le débat relatif à l'âge « est la ligne de fracture qui sépare les jeunes des jeunes adultes ». Il existe une grande diversité de situations mais les politiques ont tendance à vouloir maintenir les jeunes « en bonne forme » (en termes d'apprentissage, de drogues, de criminalité et de loisirs constructifs) et à favoriser l'autonomie, les études et l'accès au marché du travail (bien qu'ils n'aient pas forcément d'emplois) des jeunes adultes. Au niveau politique, il s'agit alors de soutenir la « gestion de vie » : capacités, résilience en matière de fondation familiale, de logement et d'emploi. La « ligne de fracture » se trouve à des positions différentes selon les pays et les contextes. Une question politique récurrente consiste également à se demander s'il convient de poser des fondements (par exemple pour la participation ou des modes de vie sains) ou de relever des défis (tels que le déficit démocratique ou le renforcement des capacités sociétales civiles, le chômage des jeunes, la lutte contre la toxicomanie et les problèmes de santé mentale).[59]

57 http://www.usaid.gov/policy/youth

58 Williamson, Howard, Supporting Young People in Europe, 2002, p.31.

59 Contribution du professeur Howard Williamson, professeur en politiques européennes de jeunesse, université de Glamorgan, pays de Galles, Royaume-Uni.

Lors de la conception de la Stratégie pour la jeunesse, le PNUD a organisé de longs débats sur la tranche d'âge à adopter. Beaucoup étaient d'avis que le PNUD ne devait pas se conformer à la définition de l'Assemblée générale des Nations Unies et définir la jeunesse en fonction de l'âge, mais plutôt adopter une définition fonctionnelle plus large tenant compte des jeunes et des perceptions et attentes de la société. Ainsi, le défi consiste à adopter une définition suffisamment large et flexible pour capter et refléter les différents contextes et besoins nationaux ainsi que la nature des problèmes à régler. Bien que la définition utilisée par les Nations Unies soit importante d'un point de vue statistique, le PNUD, lors de la définition de ses programmes, doit s'adapter aux réalités du contexte national. À titre d'exemple, il est important que les bureaux nationaux africains travaillent avec la tranche d'âge adoptée par la Charte africaine de la jeunesse.

Le PNUD s'efforce d'exploiter le potentiel des jeunes en soutenant leur apprentissage, le développement de leurs capacités, la participation inclusive et l'engagement civil. La Stratégie pour la jeunesse adopte en conséquence une tranche d'âge flexible, le PNUD proposant de se concentrer *principalement* sur les jeunes des deux sexes âgés de 15 à 24 ans, mais également d'ouvrir ce groupe aux jeunes des deux sexes âgés de 25 à 30 ans, et même au-delà selon les réalités contextuelles et les orientations politiques en matière de jeunesse au niveau national.

Annexe 2 : Engagements et mesures de l'ONU Youth-SWAP

Suite à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies et des États membres à un plan d'action pour la jeunesse, les membres d'un réseau des Nations Unies se sont lancés dans la création du premier ONU Youth–SWAP, le Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse. Le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse a mis en place le Youth-SWAP par le biais d'un processus faisant participer 27 entités des Nations Unies (dont le PNUD), en tenant compte des conclusions de 22 autres entités. Le Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse a également mené une enquête mondiale en ligne dans toutes les langues officielles des Nations Unies : plus de 13 000 individus issus de 186 pays y ont pris part.[60]

En avril 2013, le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies a approuvé l'ONU Youth–SWAP en tant que cadre pour la définition de programmes de jeunesse pour le système des Nations Unies. Il renforcera la cohérence et les synergies dans des domaines clés liés au développement des jeunes. C'est là une façon de mettre en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse (1995) ainsi que les aspects liés à la jeunesse du Programme d'action du Secrétaire général pour les cinq années à venir (2012). Le Youth-SWAP se fondera sur les mandats, l'expertise et les capacités des entités individuelles des Nations Unies, le regroupement des forces de tout le système des Nations Unies et la promotion d'un travail programmatique commun.

Le Youth–SWAP se concentre sur les cinq domaines thématiques suivants :

- emploi et entrepreneuriat ;
- protection des droits et engagement civique ;
- inclusion politique ;
- éducation, dont éducation sexuelle holistique ;
- santé.

Le plan d'action vise à améliorer la situation des jeunes en période de paix et de conflit. L'égalité des sexes est intégrée et les TIC sont perçues comme un catalyseur dans l'ensemble du plan. Dans la mesure où la définition des jeunes varie d'un pays à l'autre, elle peut également s'appliquer aux jeunes âgés de plus de 24 ans (concernant notamment l'inclusion politique).

Un groupe central se réunit régulièrement. Le PNUD soutient la coordination et la communication dans deux domaines :

- l'emploi et l'entrepreneuriat (domaine thématique dirigé par l'OIT, avec une participation active du PNUD), conformément au Résultat 1 du Plan stratégique du PNUD ; et
- l'inclusion politique (domaine thématique codirigé par le PNUD et l'ONU-Habitat), conformément aux Résultats 2, 4 et 6 du Plan stratégique du PNUD.

La Stratégie du PNUD pour la jeunesse est par ailleurs parfaitement conforme à ces rôles et responsabilités.

Le Youth–SWAP constitue un important outil de renforcement de la coopération entre les entités des Nations Unies, permettant de mieux centrer et coordonner les initiatives au niveau mondial. La création puis le renforcement de réseaux nationaux et régionaux sont importants afin d'atteindre ses objectifs et de concrétiser sa mise en œuvre par l'élaboration de programmes. L'IANYD rédigera tous les ans un rapport sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre du plan à tous niveaux. Dans le but de mesurer les progrès, un ensemble d'indicateurs a été mis au point. Un niveau de référence pour chaque indicateur sera décidé conformément au rapport de la première année. La mise en œuvre de la Stratégie du PNUD pour la jeunesse contribuera à la mise en œuvre duYouth–SWAP, et inversement.

Pour plus d'informations concernant le rôle de l'IANYD, consulter la publication « Uniting 4 Development » :

- www.un.org/esa/socdev/documents/youth/un-ianyd.pdf
- http://www.unsceb.org/content/youth-swap-commitments-and-measures

60 Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse, « Uniting 4 Development », décembre 2013.

VIII. RÉFÉRENCES

DFID-CSO Children and Youth Network(2010). *Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers*. DFID. Disponible sur http://www.youtheconomicopportunities.org/sites/default/files/uploads/resource/6962_Youth_Participation_in_Development.pdf

IANYD (Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse) (2013). *Réunion publique avec des organisations, réseaux et mouvements dirigés par des jeunes.* Rapport, 13 novembre 2013. http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/ianyd/meeting-report-nov2013.pdf

IANYD (2013) *United 4 Development*. Disponible sur http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/un-ianyd.pdf

OIT (Organisation internationale du travail) *(2013). Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013: Une génération menacée.* OIT, Genève. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_212423.pdf

OIT (2012). *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi*. OIT, Genève. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_171571.pdf

OIT (2010). Notes de synthèse du Pacte mondial pour l'emploi, Note nº 14, *Politiques sur l'emploi des jeunes au cours de la reprise économique*. OIT, Genève. Disponible sur http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms_146811.pdf

Conseil économique et social des Nations Unies (2013). *Politiques et programmes mobilisant les jeunes : Rapport du Secrétaire général*, E/CN.5/2014/5. Disponible sur http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N13/587/74/PDF/N1358774.pdf?OpenElement et http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=E/CN.5/2014/5

Nations Unies (n.d.). *MY World. L'enquête mondiale des Nations Unies pour un monde meilleur.* www.myworld2015.org

Nations Unies (2012). *L'avenir que nous voulons*, A/RES/66/288, Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Disponible sur http://sustainabledevelopment.un.org/futurewewant.html

Nations Unies (2011). *Journée internationale de la jeunesse 2010-2011, Fiche d'information : Favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle des jeunes.* Préparé par l'UNESCO et l'UNAOC. Disponible sur http://social.un.org/youthyear/launch.html#fact

Nations Unies (2011). Résolution de l'Assemblée générale A/RES/65/277, *Déclaration politique sur le VIH et le sida : intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida*. Disponible sur http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/document/2011/06/20110610_UN_A-RES-65-277_en.pdf

ONU SIDA (n.d.). *CrowdOutAIDS*, http://www.crowdoutaids.org/wordpress/

ONU SIDA (2012). Communiqué de presse, *Young people present first-ever 'crowdsourced' recommendations for AIDS response in UN history*. Disponible sur http://www.unaids.org/en/resources/presscentre/pressreleaseandstatementarchive/2012/april/20120424prcrowdoutaids/

ONU DESA (Département des affaires économiques et sociales) (n.d.). Fiche d'information, *Définition de la jeunesse*. http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/youth-definition.pdf

ONU DESA (n.d.). Division des politiques sociales et du développement social des jeunes, *Réseau inter-agences des Nations Unies pour le développement de la jeunesse.* (Consulté le 12 mars 2014) http://undesadspd.org/Youth/UNInterAgencyNetworkonYouthDevelopment.aspx

ONU DESA (n.d.). *Division des politiques sociales et du développement social des jeunes, Questions fréquemment posées.* (Consulté le 12 mars 2014) http://undesadspd.org/Youth/FAQs.aspx

ONU DESA (2013).*Rapport mondial sur la jeunesse des Nations Unies 2013 : La migration et les jeunes.* Disponible sur http://www.unworldyouthreport.org/

ONU DESA (n.d.). *World Population Prospects: The 2012 Revision*. Division de la population, New York. Disponible sur http://esa.un.org/wpp/Documentation/pdf/WPP2012_%20KEY%20FINDINGS.pdf

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2013). *Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral : Guide de bonne pratique.* PNUD, New York. Disponible sur http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/ENG_UN-Youth_Guide-LR.pdf

PNUD (2007). Bureau de la prévention des crises et du relèvement, *Programming for Youth in Conflict Prevention and Recovery, Lessons Learned from UNDP Experience*. Note d'information. PNUD/BCPR.

PNUD (2013). *Synergies puissantes: l'*égalité des sexes, le développement économique et la durabilité environnementale. PNUD, New York. Disponible sur http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/f_PowerfulSynergies2013_Web.pdf

PNUD (2014). *Stratégie pour la promotion de l'*égalité des sexes. PNUD, New York. Disponible sur http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/womens-empowerment/gender-equality-strategy-2014-2017.html

PNUD (différentes dates). *Rapports nationaux sur le développement humain.* Disponible sur http://hdr.undp.org/en/reports/national

Rapport sur le développement humain en Égypte 2010 : Les jeunes en Égypte : Construisons notre avenir. http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/243/egypt_2010_en.pdf

Rapport sur le développement humain au Kenya 2009 : Jeunesse et développement humain. http://hdr.undp.org/sites/default/files/kenya_nhdr_2009_en.pdf

Rapport sur le développement humain au Népal 2004.

Rapport sur le développement humain en Somalie 2012. http://hdr.undp.org/en/content/2012-somalia-human-development-report

PNUD (2013). *1ª Encuesta Iberoamericana de Juventudes « El futuro ya llegó »* (1ère enquête ibéro-américaine sur la jeunesse). PNUD. Disponible sur http://www.az.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Spanish/PNUD_Encuesta%20Iberoamericana%20de%20Juventudes_%20El%20Futuro%20Ya%20Llego_Julio2013.pdf

PNUD (2013). *Document de travail : Innovations in Monitoring & Evaluation Results (Innovations en matière de résultats de suivi et d'*évaluation). PNUD, New York. Disponible sur http://www.undp.org/content/dam/undp/library/capacity-development/English/Discussion%20Paper-%20Innovations%20in%20Monitoring%20&%20Evaluating%20Results%20%20(5).pdf

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2012). *Rapport mondial de suivi sur l'*Éducation pour tous de 2012 : Jeunes et compétences : l'éducation au travail. Publication UNESCO, Paris. Disponible sur http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/gmr-2012-en.pdf

UNESCO (2004). *Contribution de l'UNESCO à l'autonomisation des jeunes via les politiques nationales*. Section Jeunesse du Bureau de planification stratégique de l'UNESCO, Paris. http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001345/134502e.pdf

UNESCO et UNAOC (2012). *Fiche d'information : Favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle des jeunes, Journée internationale de la jeunesse 2010/2011*. Disponible sur http://social.un.org/youthyear/docs/Fact%20Sheet%20-%20Youth%20Fostering%20Dialogue%20and%20Mutual%20Understanding.pdf

FNUAP (2014). Rapport mondial de l'examen de la CIPD, Cadre d'actions pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement après 2014, (A/69/62). Disponible sur http://icpdbeyond2014.org/about/view/29-global-review-report

Groupe de haut niveau des Nations Unies d'éminentes personnalités pour l'agenda du développement pour l'après-2015 (2013). *A New Global Partnership: Eradicate Poverty and Transform Economies through Sustainable Development*. Nations Unies. Disponible sur http://www.post2015hlp.org/featured/high-level-panel-releases-recommendations-for-worlds-next-development-agenda/

VNU (Volontaires des Nations Unies) (2013). Communiqué de presse, *UN Establishes Trust Fund to Support Youth Volunteerism*. VNU, Bonn. http://www.unv.org/en/what-we-do/youth/doc/un-establishes-trust-fund.html

Williamson, Howard (2002). *Supporting Young People in Europe: Principles, Policy and Practice*, publication du Conseil de l'Europe, Strasbourg, France.

Banque mondiale (2006). *Rapport sur le développement mondial 2007 : Le développement et la prochaine génération*. Washington D.C. Disponible sur http://go.worldbank.org/Q42ZSKGOP0

SIGLES ET ACRONYMES

ASACR	Association sud-asiatique pour la coopération régionale
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HIV	Virus de l'immunodéficience humaine
IANYD	Réseau inter-agences des Nations Unies sur le développement de la jeunesse
IDP	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
LGBTI	Gays, lesbiennes, bisexuels, transgenres et intersexués
OIT	Organisation internationale du travail
OSC	Organisation de la société civile
PCAD	Plan cadre des Nations Unies pour le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RBLAC	Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes
SADD	Données ventilées par âge et par sexe
TIC	Technologies de l'information et de la communication
Youth-SWAP	Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse

Au service des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza
New York, NY 10017, USA

Suivez-nous : #UNDP4YOUTH
E-mail : youth@undp.org
Pour votre information : www.undp.org